

DEPARTEMENT  
DU  
VAL DE MARNE

## COMMUNE DE BRY-SUR-MARNE

ARONDISSEMENT  
DE NOGENT

EXTRAIT  
du

### Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 25 septembre, à 20h00, Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le mardi 19 septembre 2023, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Charles ASLANGUL, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de Conseillers présents : 26

#### Étaient Présents :

M. Charles ASLANGUL, Maire  
Monsieur Rodolphe CAMBRESY, Madame Véronique CHEVILLARD,  
Monsieur Bruno POIGNANT, Madame Sylvie ROBY, Monsieur Christophe ARZANO, Madame Béatrice MAZZOCCHI, Monsieur Olivier ZANINETTI, Madame Virginie PRADAL, Monsieur Pierre LECLERC, Adjoints au Maire.  
Monsieur Etienne RENAULT, Monsieur Jean-Antoine GALLEGO,  
Madame Nicole BROCARD, Madame Armelle CASSE, Monsieur Didier SALAÛN, Madame Valérie RODD, Monsieur Laurent TUIL, Madame Sandra CARVALHO, Madame Anne-Sophie DUGUAY, Monsieur Didier KHOURY, Monsieur Stefano TEILLET, Madame Sandrine LALANNE, Monsieur Robin ONGHENA, Madame Marilyn LANTRAIN, Monsieur Augustin KUNGA, Madame Djedjiga ISSAD, Conseillers municipaux.

#### Ont donné pouvoir :

Mme Chrystel DERAY à M. Rodolphe CAMBRESY.  
Mme Rosa SAADI à Mme Véronique CHEVILLARD.  
M. Julien PARFOND à Mme Sylvie ROBY.  
M. Serge GODARD à M. Robin ONGHENA.  
M. Vincent PINEL à Mme Sandrine LALANNE.

#### Absents excusés :

#### Absents :

M. BRAYARD Thierry, M. MAINGE Pascal.

**Secrétaire de séance :** Jean-Antoine GALLEGO

Conformément à l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, voici le compte-rendu des décisions prises par le Maire en exercice depuis la séance du 09 juin 2023 dans le cadre des délégations d'attributions qui lui ont été accordées par la délibération n°2020DELIB0149 du 17 décembre 2020, en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

2023DEC0070	25.05.2023	Aliénation de gré à gré du matériel acquis le 24/07/2007 désigné ci-dessous, ainsi que le prix de vente et les coordonnées de l'acquéreur.  <u>Section investissement :</u>														
		<table border="1"> <thead> <tr> <th>N° inventaire</th> <th>Désignation du bien</th> <th>Compte</th> <th>Valeur d'achat TTC (€)</th> <th>V.N.C.</th> <th>Prix de vente TTC (€)</th> <th>Nom et adresse de l'acquéreur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>20070356</td> <td>CLIO 2701 YR 94</td> <td>21828</td> <td>11 069,57</td> <td>0,00</td> <td>2 515,00</td> <td>Hervé DIAS MARTINHO Résidence de la Forêt 121 avenue de la Maréchale 94420 LE PLESSIS TREVISE</td> </tr> </tbody> </table>	N° inventaire	Désignation du bien	Compte	Valeur d'achat TTC (€)	V.N.C.	Prix de vente TTC (€)	Nom et adresse de l'acquéreur	20070356	CLIO 2701 YR 94	21828	11 069,57	0,00	2 515,00	Hervé DIAS MARTINHO Résidence de la Forêt 121 avenue de la Maréchale 94420 LE PLESSIS TREVISE
N° inventaire	Désignation du bien	Compte	Valeur d'achat TTC (€)	V.N.C.	Prix de vente TTC (€)	Nom et adresse de l'acquéreur										
20070356	CLIO 2701 YR 94	21828	11 069,57	0,00	2 515,00	Hervé DIAS MARTINHO Résidence de la Forêt 121 avenue de la Maréchale 94420 LE PLESSIS TREVISE										
2023DEC0071	16.05.2023	CM du 9/06/2023														
2023DEC0072	15.05.2023	CM du 9/06/2023														
2023DEC0073	16.05.2023	CM du 9/06/2023														
2023DEC0074	Annulée															
2023DEC0075	25.05.2023	Convention de mise à disposition du théâtre de Bry-sur-Marne, sis Rue Paul Barilliet, à titre onéreux avec l'association « HMB – HAYA MOUCHKA BRY », dont le siège social est situé 94, rue de la République – 94360 Bry-sur-Marne, pour une répétition et pour un spectacle. Le spectacle a eu lieu au Théâtre Municipal de Bry-sur-Marne, le mardi 27 juin 2023 pour une répétition de 13h à 15h et une représentation de 15h à 16h.														
2023DEC0076	25.05.2023	Aliénation de gré à gré du matériel acquis le 22/06/2007 désigné ci-dessous, ainsi que le prix de vente et les coordonnées de l'acquéreur.  <u>Section investissement :</u>														
		<table border="1"> <thead> <tr> <th>N° inventaire</th> <th>Désignation du bien</th> <th>Compte</th> <th>Valeur d'achat TTC (€)</th> <th>V.N.C.</th> <th>Prix de vente TTC (€)</th> <th>Nom et adresse de l'acquéreur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>20070218</td> <td>KANGOO RENAULT 9302 YP 94</td> <td>21828</td> <td>10 275,19</td> <td>0,00</td> <td>3 836,00</td> <td>Didier FERRARI 33 rue du Rond Point 94360 BRY-SUR-MARNE</td> </tr> </tbody> </table>	N° inventaire	Désignation du bien	Compte	Valeur d'achat TTC (€)	V.N.C.	Prix de vente TTC (€)	Nom et adresse de l'acquéreur	20070218	KANGOO RENAULT 9302 YP 94	21828	10 275,19	0,00	3 836,00	Didier FERRARI 33 rue du Rond Point 94360 BRY-SUR-MARNE
N° inventaire	Désignation du bien	Compte	Valeur d'achat TTC (€)	V.N.C.	Prix de vente TTC (€)	Nom et adresse de l'acquéreur										
20070218	KANGOO RENAULT 9302 YP 94	21828	10 275,19	0,00	3 836,00	Didier FERRARI 33 rue du Rond Point 94360 BRY-SUR-MARNE										
2023DEC0077	Annulée															
2023DEC0078	01.06.2023	Contrat de prestation de services de location de matériels et d'interventions techniques en son et lumières avec l'association GENERATION NEW JAZZ, sise 4 rue Apollinaire, 11000 Carcassonne, pour un montant total de 550 € TTC (cinq cent cinquante euros). La location de matériel et les interventions techniques ont eu lieu à l'Hôtel de Malestroit, (Grand Salon et Parvis extérieur), 2 Grande rue Charles de Gaulle, 94360 -Bry-sur-Marne, le samedi 10 juin de 16h à 23h.														
2023DEC0079	01.06.2023	La consultation relative à la fourniture de repas pour la petite enfance engagée le 24 avril 2023 est déclarée sans suite pour cause d'infructuosité. Un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence préalable sera relancé.														
2023DEC0080	01.06.2023	Annulée														

2023DEC0081	07.06.2023	Signature et dépôt des pièces relatives à la demande de permis d'aménager du terrain situé à l'angle du boulevard Pasteur et Méliès en parking.														
2023DEC0082	01.06.2023	Contrat avec la société « webabyfoot », sise 16 rue des violettes à Ermont (95120), relatif à la location de 4 babyfoots dans le cadre du tournoi organisé par le Conseil Municipal des Jeunes le samedi 3 juin 2023. Ce contrat a pour objet la location, la livraison et l'installation des 4 babyfoots le samedi 3 juin au matin à l'Espace CO au 3 bis rue de Reims pour un montant de 840 € TTC.														
2023DEC0083	07.06.2023	Aliénation de gré à gré du matériel acquis le 30/05/2007 désigné ci-dessous, ainsi que son prix de vente et les coordonnées de l'acquéreur.  <u>Section investissement :</u> <table border="1" data-bbox="549 696 1374 819"> <thead> <tr> <th>N° inventaire</th> <th>Désignation du bien</th> <th>Compte</th> <th>Valeur d'achat TTC (€)</th> <th>V.N.C.</th> <th>Prix de vente TTC (€)</th> <th>Nom et adresse de l'acquéreur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>20070223</td> <td>TWINGO 9658 YN 94</td> <td>21828</td> <td>6 967,03</td> <td>0,00</td> <td>1 560,00</td> <td>Gilles JOLIBERT 72 rue de la République 94360 BRY-SUR-MARNE</td> </tr> </tbody> </table>	N° inventaire	Désignation du bien	Compte	Valeur d'achat TTC (€)	V.N.C.	Prix de vente TTC (€)	Nom et adresse de l'acquéreur	20070223	TWINGO 9658 YN 94	21828	6 967,03	0,00	1 560,00	Gilles JOLIBERT 72 rue de la République 94360 BRY-SUR-MARNE
N° inventaire	Désignation du bien	Compte	Valeur d'achat TTC (€)	V.N.C.	Prix de vente TTC (€)	Nom et adresse de l'acquéreur										
20070223	TWINGO 9658 YN 94	21828	6 967,03	0,00	1 560,00	Gilles JOLIBERT 72 rue de la République 94360 BRY-SUR-MARNE										
2023DEC0084	01.06.2023	Contrat de prestation de service avec la société « Rolia sécurité », sise 87 route de Grigny, 91130 Ris Orangis, ayant pour objet le gardiennage nocturne (21h00/6h30) du matériel installé au Parc des Sports des Maisons Rouges les nuits des 5 et 6 juin 2023 par un Maître-chien moyennant le paiement de 535.80 € TTC														
2023DEC0085	07.06.2023	Convention de mise à disposition à titre gracieux du théâtre de Bry-sur-Marne sis 1 Grande rue Charles de Gaulle, 94360 Bry-sur-Marne, avec l'association « Why Notes », dont le siège social est situé 93, boulevard Pasteur – 94360 Bry-sur-Marne, pour un spectacle le 2 juin 2023 et une répétition.														
2023DEC0086	01.06.2023	Convention à titre gracieux de mise à disposition du théâtre de Bry-sur-Marne sis 1 Grande rue Charles de Gaulle, 94360 Bry-sur-Marne, avec l'association « Jazzin'Bry », dont le siège social est situé 30 bis, rue Denis Lavogade – 94360 Bry-sur-Marne, pour un spectacle le samedi 03 juin 2023 à 20h30.														
2023DEC0087	01.06.2023	Avenant (n°1) de transfert du contrat relatif à l'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de marché de restauration des secteurs de l'enfance et de la petite enfance conclu le 1er septembre 2019 avec la société Agriate Conseil au bénéfice de la société Européenne de Promotion (EPSA) sise 65 rue d'Anjou – 75008 PARIS, suite à la fusion des deux sociétés en date du 1er février 2023. L'avenant n'a aucune incidence financière sur l'exécution du dit contrat.														
2023DEC0088	01.06.2023	Avenant (n°1) de transfert du contrat relatif à l'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de marché de restauration des secteurs de l'enfance et de la petite enfance conclu le 9 janvier 2023 avec la société Agriate Conseil au bénéfice de la société Européenne de Promotion (EPSA) sise 65 rue d'Anjou – 75008 PARIS, suite à la fusion des deux sociétés en date du 1er février 2023. L'avenant n'a aucune incidence financière sur l'exécution du dit contrat.														

2023DEC0089	01.06.2023	Contrat de prestation de service avec la société « Rolia sécurité », sise 87 route de Grigny, 91130 RIS-ORANGIS, ayant pour objet la mise en place d'agents de sécurité pour empêcher l'accès aux piétons sur la passerelle de Bry-sur-Marne et assurer la sécurité du matériel pyrotechnique installé du jeudi 13 juillet 7h30 au vendredi 14 juillet à 1h30 moyennant le paiement de 838.50 € HT soit 1006.20 € TTC
2023DEC0090	01.06.2023	Contrat de prestation artistique avec l'association « Wim percussion », sise 14 allée des roses, 94170 Le Perreux-sur-Marne, ayant pour objet une animation musicale et une déambulation comprenant 4 musiciens et 1 échassier le jeudi 13 juillet 2023 entre 21h00 et 23h00 moyennant le paiement de 2315 € HT soit 2442.33 € TTC.
2023DEC0091	01.06.2023	Contrat de prestation de service avec l'association des sauveteurs secouristes de la seine, sise 99b Avenue du Général Leclerc, 75014 Paris, ayant pour objet la mise en place d'un dispositif de secours terrestre et aquatique le jeudi 13 juillet 2023 moyennant le paiement de 900 € (association non assujettie à la TVA)

2023DEC0092	05.06.2023	<p>Il est institué une régie d'avances et de recettes pour le budget annexe du théâtre auprès du service culturel de la commune de Bry-sur-Marne.</p> <p>Cette régie est installée au théâtre de Bry-sur-Marne, Rue Paul Barilliet, 94360 Bry-sur-Marne.</p> <p>La régie encaisse les produits suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Vente de billets Compte d'imputation : 7062</li> <li>2. Vente de billets de cinéma Compte d'imputation : 7062</li> <li>3. Ventes de boissons et friandises Compte d'imputation : 7062</li> <li>4. Vente de billets conférence Compte d'imputation : 7062</li> </ol> <p>Les recettes désignées à l'article 3 sont encaissées selon les modes de recouvrements suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1° : carte bleue ;</li> <li>2° : chèques ;</li> <li>3° : espèces ;</li> </ol> <p>La régie d'avances rembourse les dépenses suivantes aux usagers en cas d'annulation :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Remboursement spectacles Compte d'imputation : 6718</li> <li>2. Remboursement cinéma Compte d'imputation : 6718</li> <li>3. Remboursement conférences Compte d'imputation : 6718</li> </ol> <p>Les dépenses désignées à l'article 5 sont payées selon les modes de règlement suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1 ° virement bancaire ;</li> <li>2° espèces ;</li> <li>3 ° remboursement TPE ;</li> </ol> <p>Un compte de dépôt de fonds est ouvert au nom du régisseur ès qualité auprès du comptable assignataire.</p> <p>L'intervention d'un (de) mandataire (s) suppléant a lieu dans les conditions fixées par son (leur) acte de nomination.</p> <p>Le montant maximum de l'encaisse de la régie de recettes que le régisseur est autorisé à conserver est fixé à 10 000,00 €. Le montant maximum de la seule encaisse en numéraire est quant à lui fixé à 2 000 ,00 €.</p> <p>Un fond de caisse en numéraire d'un montant de 500 € est mis à disposition du régisseur.</p> <p>Le montant de la régie d'avance mis à disposition du régisseur est de 2 500,00 € dont 2 000,00 € sur le compte de dépôt de fonds au trésor du régisseur et 500 € en numéraire.</p> <p>Le régisseur est tenu de verser au comptable le montant de l'encaisse dès que celui-ci atteint le maximum fixé à l'article 10 et tous les 15 jours, et au minimum une fois par mois.</p> <p>Le régisseur verse auprès du comptable la totalité des justificatifs des opérations de recettes et de dépenses tous les 15 jours et au minimum une fois par mois.</p> <p>Le régisseur et les mandataires suppléants ne percevront pas d'indemnité de responsabilité, la collectivité ayant mis en place le RIFSEEP.</p> <p>Le maire et le comptable public assignataire sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.</p>
2023DEC0093	05.06.2023	<p>La régie d'avance et de recettes instituée par décision n°2020DEC0189 en date du 24 décembre 2020 relative à la création de la régie de recettes et d'avances pour l'action culturelle est clôturée à compter du 31 décembre 2022 et transférée au budget annexe du Théâtre à compter du 01 janvier 2023.</p>

2023DEC0094	07.06.2023	Signature et dépôt des pièces relatives à la demande d'autorisation de travaux concernant l'extension d'une salle de classe dans l'école primaire Louis Daguerre.
2023DEC0095	Annulée	
2023DEC0096	05.06.2023	Mandat simple de vente relatif à la cession de la maison sise, 9, rue Franchetti à Bry-sur-Marne avec l'agence PARTNERS IMMOBILIER sise, 31, Grande Rue Charles de Gaulle à Bry-sur-Marne (94360), représentée par Monsieur Samuel POUPON,
2023DEC0097	05.06.2023	Mandat simple de vente relatif à la cession de la maison sise, 9, rue Franchetti à Bry-sur-Marne avec l'agence ORPI sise, 21, Grande Rue Charles de Gaulle à Bry-sur-Marne (94360), représentée par Madame Julia DISANT et Monsieur Alexandre ARGA,
2023DEC0098	14.06.2023	SOLLICITE la participation financière de la Région Ile-de-France pour la mise en œuvre du projet de création de cours oasis au sein des écoles maternelle et primaire Etienne de Silhouette dont le montant des travaux s'élève à 835 820,00 € TTC.
2023DEC0099	06.06.2023	Mandat simple de vente avec l'agence LAFORET sise, 41, Grande Rue Charles de Gaulle à Bry-sur-Marne (94360), représentée par Monsieur Olivier PERILLAUD, relatif à la cession de la maison sise, 9, rue Franchetti à Bry-sur-Marne.
2023DEC0100	07.06.2023	<p>Contrat de prestation artistique avec la société de production SAS ATELIER THEATRE ACTUEL sise, 5 rue de la Bruyère, 75009 - Paris, pour 1 spectacle « La vie est une fête », pour un montant total de 7850 ,00 € Hors Taxe (soit 8281,75 € TTC - Huit mille deux-cent quatre-vingt-un euros et soixante-quinze centimes).</p> <p>Le théâtre de Bry-sur-Marne sera mis à la disposition de la société de production SAS ATELIER THEATRE ACTUEL les 20, 21 et 22 septembre 2023, à partir de 9h00 pour permettre d'effectuer les montages, les réglages et les répétitions.</p> <p>La représentation a lieu au théâtre de Bry-sur-Marne, Rue Paul Barilliet – 94360 Bry-sur-Marne, le vendredi 22 septembre 2023 à 20h30.</p>

2023DEC0101	14.06.2023	<p>Fixe les taux d'effort et les tarifs journaliers des accueils périscolaires et extrascolaires à compter du 4 septembre 2023 comme suit :</p> <p style="text-align: center;">TARIFICATION DES ACCUEILS PERISCOLAIRES ET EXTRA-SCOLAIRES AU 4 SEPTEMBRE 2023</p> <table border="1" data-bbox="571 367 1393 651"> <thead> <tr> <th>PRESTATIONS</th> <th>Taux d'effort en %</th> <th>Tarif planche r Bryard</th> <th>Tarif plafond Bryard</th> <th>Tarif hors inscription Bryard</th> <th>Tarif hors Bry</th> <th>Revenus planche r</th> <th>Revenu s plafond</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Accueil du matin en maternelle et en élémentaire</td> <td>0,151</td> <td>0,54 €</td> <td>2,72 €</td> <td>4,41 €</td> <td>5,46 €</td> <td rowspan="2">360 €</td> <td rowspan="2">1 800 €</td> </tr> <tr> <td>Accueil du midi du lundi au vendredi (repas et activités)</td> <td>0,347</td> <td>1,25 €</td> <td>6,25 €</td> <td>7,31 €</td> <td>9,92 €</td> </tr> </tbody> </table> <table border="1" data-bbox="571 707 1393 1256"> <tbody> <tr> <td>Accueil du soir de 16h30 à 18h30 en maternelle (avec goûter) et avec activités ; en élémentaire (sans goûter) et avec activités (études, Escal'Loisirs, multi-activités)</td> <td>0,261</td> <td>0,94 €</td> <td>4,69 €</td> <td>6,18 €</td> <td>8,70 €</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Centre de loisirs matin (avec repas)</td> <td>0,664</td> <td>2,39 €</td> <td>11,95 €</td> <td>16,26 €</td> <td>24,00 €</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Centre de loisirs après-midi (sans repas mais avec gouter)</td> <td>0,562</td> <td>2,02 €</td> <td>10,12 €</td> <td>13,80 €</td> <td>20,52 €</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Centre de loisirs journée (avec repas et gouter)</td> <td>1,225</td> <td>4,41 €</td> <td>22,05 €</td> <td>30,04 €</td> <td>44,53 €</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p style="text-align: center;">TARIFICATION DES ACCUEILS PERISCOLAIRES ET EXTRA-SCOLAIRES AU 4 SEPTEMBRE 2023 pour les enfants porteurs d'un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) allergiques aux repas et/ou goûters distribués par la ville</p> <table border="1" data-bbox="571 1406 1393 1890"> <thead> <tr> <th>PRESTATIONS</th> <th>Taux d'effort en %</th> <th>Tarif planche r Bryard</th> <th>Tarif plafond Bryard</th> <th>Tarif hors inscription Bryard</th> <th>Tarif hors Bry</th> <th>Revenus planche r</th> <th>Revenu s plafond</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Accueil du midi du lundi au vendredi (sans repas et activités)</td> <td>0,176</td> <td>0,63 €</td> <td>3,17 €</td> <td>3,66 €</td> <td>5,82 €</td> <td rowspan="3">360 €</td> <td rowspan="3">1 800 €</td> </tr> <tr> <td>Accueil du soir de 16h30 à 18h30 en maternelle (sans goûter mais avec activités)</td> <td>0,233</td> <td>0,84 €</td> <td>4,19 €</td> <td>5,49 €</td> <td>8,23 €</td> </tr> <tr> <td>Centre de loisirs matin (sans repas) Vacances scolaires et mercredi de période scolaire</td> <td>0,539</td> <td>1,94 €</td> <td>9,70 €</td> <td>12,22 €</td> <td>19,88 €</td> </tr> </tbody> </table>	PRESTATIONS	Taux d'effort en %	Tarif planche r Bryard	Tarif plafond Bryard	Tarif hors inscription Bryard	Tarif hors Bry	Revenus planche r	Revenu s plafond	Accueil du matin en maternelle et en élémentaire	0,151	0,54 €	2,72 €	4,41 €	5,46 €	360 €	1 800 €	Accueil du midi du lundi au vendredi (repas et activités)	0,347	1,25 €	6,25 €	7,31 €	9,92 €	Accueil du soir de 16h30 à 18h30 en maternelle (avec goûter) et avec activités ; en élémentaire (sans goûter) et avec activités (études, Escal'Loisirs, multi-activités)	0,261	0,94 €	4,69 €	6,18 €	8,70 €			Centre de loisirs matin (avec repas)	0,664	2,39 €	11,95 €	16,26 €	24,00 €			Centre de loisirs après-midi (sans repas mais avec gouter)	0,562	2,02 €	10,12 €	13,80 €	20,52 €			Centre de loisirs journée (avec repas et gouter)	1,225	4,41 €	22,05 €	30,04 €	44,53 €			PRESTATIONS	Taux d'effort en %	Tarif planche r Bryard	Tarif plafond Bryard	Tarif hors inscription Bryard	Tarif hors Bry	Revenus planche r	Revenu s plafond	Accueil du midi du lundi au vendredi (sans repas et activités)	0,176	0,63 €	3,17 €	3,66 €	5,82 €	360 €	1 800 €	Accueil du soir de 16h30 à 18h30 en maternelle (sans goûter mais avec activités)	0,233	0,84 €	4,19 €	5,49 €	8,23 €	Centre de loisirs matin (sans repas) Vacances scolaires et mercredi de période scolaire	0,539	1,94 €	9,70 €	12,22 €	19,88 €
PRESTATIONS	Taux d'effort en %	Tarif planche r Bryard	Tarif plafond Bryard	Tarif hors inscription Bryard	Tarif hors Bry	Revenus planche r	Revenu s plafond																																																																													
Accueil du matin en maternelle et en élémentaire	0,151	0,54 €	2,72 €	4,41 €	5,46 €	360 €	1 800 €																																																																													
Accueil du midi du lundi au vendredi (repas et activités)	0,347	1,25 €	6,25 €	7,31 €	9,92 €																																																																															
Accueil du soir de 16h30 à 18h30 en maternelle (avec goûter) et avec activités ; en élémentaire (sans goûter) et avec activités (études, Escal'Loisirs, multi-activités)	0,261	0,94 €	4,69 €	6,18 €	8,70 €																																																																															
Centre de loisirs matin (avec repas)	0,664	2,39 €	11,95 €	16,26 €	24,00 €																																																																															
Centre de loisirs après-midi (sans repas mais avec gouter)	0,562	2,02 €	10,12 €	13,80 €	20,52 €																																																																															
Centre de loisirs journée (avec repas et gouter)	1,225	4,41 €	22,05 €	30,04 €	44,53 €																																																																															
PRESTATIONS	Taux d'effort en %	Tarif planche r Bryard	Tarif plafond Bryard	Tarif hors inscription Bryard	Tarif hors Bry	Revenus planche r	Revenu s plafond																																																																													
Accueil du midi du lundi au vendredi (sans repas et activités)	0,176	0,63 €	3,17 €	3,66 €	5,82 €	360 €	1 800 €																																																																													
Accueil du soir de 16h30 à 18h30 en maternelle (sans goûter mais avec activités)	0,233	0,84 €	4,19 €	5,49 €	8,23 €																																																																															
Centre de loisirs matin (sans repas) Vacances scolaires et mercredi de période scolaire	0,539	1,94 €	9,70 €	12,22 €	19,88 €																																																																															

		<table border="1"> <tr> <td>Centre de loisirs après-midi (sans repas et sans goûter) Vacances scolaires et mercredi de période scolaire</td> <td>0,539</td> <td>1,94 €</td> <td>9,70 €</td> <td>12,22 €</td> <td>19,88 €</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Centre de loisirs Journée complète (sans repas et sans goûter) Vacances scolaires et mercredi de période scolaire</td> <td>1,079</td> <td>3,88 €</td> <td>19,42 €</td> <td>24,45 €</td> <td>39,75 €</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	Centre de loisirs après-midi (sans repas et sans goûter) Vacances scolaires et mercredi de période scolaire	0,539	1,94 €	9,70 €	12,22 €	19,88 €			Centre de loisirs Journée complète (sans repas et sans goûter) Vacances scolaires et mercredi de période scolaire	1,079	3,88 €	19,42 €	24,45 €	39,75 €		
Centre de loisirs après-midi (sans repas et sans goûter) Vacances scolaires et mercredi de période scolaire	0,539	1,94 €	9,70 €	12,22 €	19,88 €													
Centre de loisirs Journée complète (sans repas et sans goûter) Vacances scolaires et mercredi de période scolaire	1,079	3,88 €	19,42 €	24,45 €	39,75 €													
2023DEC0102	07.06.2023	Mandat simple de vente avec l'agence LAFORET sise, 41, Grande Rue Charles de Gaulle à Bry-sur-Marne (94360), représentée par Monsieur Olivier PERILLAUD, relatif à la cession de la maison sise, 10, rue Daguerre à Bry-sur-Marne.																
2023DEC0103	14.06.2023	Accepte le don à la Ville de Bry-sur-Marne des archives de l'association Office de tourisme de Bry-sur-Marne. Les archives seront versées aux archives communales. Les archives seront classées, triées, conservées et communiquées dans le respect des règles en vigueur pour les archives communales.																
2023DEC0104	Annulée																	
2023DEC0105	14.06.2023	Mandat simple de vente relatif à la cession de la maison sise, 9, rue Franchetti à Bry-sur-Marne avec l'agence MISE EN VENTE sise, 3, Place Daguerre à Bry-sur-Marne (94360), représentée par Monsieur Julien HOUET.																

2023DEC0106	14.06.2023	<p>Les tarifs des activités rattachées à la Maison des Arts Etienne Audfray pour l'année scolaire 2023-2024 sont fixés à compter du 4 septembre 2023, comme suit :</p> <table border="1" data-bbox="558 318 1391 792"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Les ateliers</th> <th colspan="2">TARIFS BRYARD</th> <th colspan="2">TARIFS HORS COMMUNE</th> </tr> <tr> <th>-DE 18 ANS</th> <th>ADULTE</th> <th>-DE 18 ANS</th> <th>ADULTE</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>• Arts plastiques et graphiques / Dessin-peinture</td> <td>263 €</td> <td></td> <td>360 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td>• Arts graphiques / Dessin-peinture / Dessin à vue</td> <td></td> <td>288 €</td> <td></td> <td>394 €</td> </tr> <tr> <td>• BD / Manga / Illustration</td> <td>184 €</td> <td></td> <td>282 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td>• Peinture sur textile (à partir de 16 ans)</td> <td>352 €</td> <td>388 €</td> <td>487 €</td> <td>542 €</td> </tr> <tr> <td>• Poterie parent/enfant « A 4 mains »</td> <td rowspan="2">267 €</td> <td></td> <td rowspan="2">367 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td>• Poterie céramique</td> <td>292 €</td> <td>398 €</td> </tr> <tr> <td>• Poterie « atelier handicap »</td> <td>133 €</td> <td>225 €</td> <td>133 €</td> <td>225 €</td> </tr> <tr> <td>• Sculpture modelage</td> <td rowspan="3"></td> <td rowspan="3">267 €</td> <td rowspan="3"></td> <td rowspan="3">363 €</td> </tr> <tr> <td>• Sculpture sur bois</td> </tr> <tr> <td>• Master classe dessin modèle vivant</td> </tr> <tr> <td>• ATELIERS LIBRES : Dessin peinture / Sculpture modelage / Sculpture sur bois INSCRIPTION AU COURS REFERENT OBLIGATOIRE AUCUNE REDUCTION APPLICABLE SUR CETARIF</td> <td></td> <td>113 €</td> <td></td> <td>149 €</td> </tr> </tbody> </table> <table border="1" data-bbox="558 846 1391 1115"> <tbody> <tr> <td>• Danse éveil, classique</td> <td rowspan="2">320 €</td> <td rowspan="2">343 €</td> <td rowspan="2">447 €</td> <td rowspan="2">464 €</td> </tr> <tr> <td>• Danse contemporaine</td> </tr> <tr> <td>• Street jazz</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>• Danse de couples</td> <td></td> <td>375 €</td> <td></td> <td>500 €</td> </tr> <tr> <td>• Théâtre</td> <td>384 €</td> <td>432 €</td> <td>534 €</td> <td>593 €</td> </tr> <tr> <td>• Expression orale et communication : Sur 12 séances annuelles (à partir de 16 ans)</td> <td>280 €</td> <td>320 €</td> <td>400 €</td> <td>420 €</td> </tr> <tr> <td>• Anglais</td> <td>299 €</td> <td>396 €</td> <td>414 €</td> <td>542 €</td> </tr> <tr> <td>• Assouplissement</td> <td></td> <td>327 €</td> <td></td> <td>446 €</td> </tr> <tr> <td>• Yoga</td> <td></td> <td>324 €</td> <td></td> <td>447 €</td> </tr> </tbody> </table> <p>Les tarifs applicables aux bryards au titre de l'article 1 de la présente décision, bénéficient des réductions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ -20% aux adultes étudiants, demandeurs d'emploi, ou bénéficiaires du Revenu Minimum de Solidarité (RSA), sur présentation d'un justificatif en cours de validité ;</li> <li>○ Aux familles dès le deuxième membre inscrit (la première inscription étant toujours plein tarif), -20% à partir du 2nd inscrit d'une même famille.</li> </ul> <p>Les réductions accordées pour les ateliers d'arts et de loisirs et pour l'école municipale de musique ne sont pas cumulables.</p>	Les ateliers	TARIFS BRYARD		TARIFS HORS COMMUNE		-DE 18 ANS	ADULTE	-DE 18 ANS	ADULTE	• Arts plastiques et graphiques / Dessin-peinture	263 €		360 €		• Arts graphiques / Dessin-peinture / Dessin à vue		288 €		394 €	• BD / Manga / Illustration	184 €		282 €		• Peinture sur textile (à partir de 16 ans)	352 €	388 €	487 €	542 €	• Poterie parent/enfant « A 4 mains »	267 €		367 €		• Poterie céramique	292 €	398 €	• Poterie « atelier handicap »	133 €	225 €	133 €	225 €	• Sculpture modelage		267 €		363 €	• Sculpture sur bois	• Master classe dessin modèle vivant	• ATELIERS LIBRES : Dessin peinture / Sculpture modelage / Sculpture sur bois INSCRIPTION AU COURS REFERENT OBLIGATOIRE AUCUNE REDUCTION APPLICABLE SUR CETARIF		113 €		149 €	• Danse éveil, classique	320 €	343 €	447 €	464 €	• Danse contemporaine	• Street jazz					• Danse de couples		375 €		500 €	• Théâtre	384 €	432 €	534 €	593 €	• Expression orale et communication : Sur 12 séances annuelles (à partir de 16 ans)	280 €	320 €	400 €	420 €	• Anglais	299 €	396 €	414 €	542 €	• Assouplissement		327 €		446 €	• Yoga		324 €		447 €
Les ateliers	TARIFS BRYARD			TARIFS HORS COMMUNE																																																																																													
	-DE 18 ANS	ADULTE	-DE 18 ANS	ADULTE																																																																																													
• Arts plastiques et graphiques / Dessin-peinture	263 €		360 €																																																																																														
• Arts graphiques / Dessin-peinture / Dessin à vue		288 €		394 €																																																																																													
• BD / Manga / Illustration	184 €		282 €																																																																																														
• Peinture sur textile (à partir de 16 ans)	352 €	388 €	487 €	542 €																																																																																													
• Poterie parent/enfant « A 4 mains »	267 €		367 €																																																																																														
• Poterie céramique		292 €		398 €																																																																																													
• Poterie « atelier handicap »	133 €	225 €	133 €	225 €																																																																																													
• Sculpture modelage		267 €		363 €																																																																																													
• Sculpture sur bois																																																																																																	
• Master classe dessin modèle vivant																																																																																																	
• ATELIERS LIBRES : Dessin peinture / Sculpture modelage / Sculpture sur bois INSCRIPTION AU COURS REFERENT OBLIGATOIRE AUCUNE REDUCTION APPLICABLE SUR CETARIF		113 €		149 €																																																																																													
• Danse éveil, classique	320 €	343 €	447 €	464 €																																																																																													
• Danse contemporaine																																																																																																	
• Street jazz																																																																																																	
• Danse de couples		375 €		500 €																																																																																													
• Théâtre	384 €	432 €	534 €	593 €																																																																																													
• Expression orale et communication : Sur 12 séances annuelles (à partir de 16 ans)	280 €	320 €	400 €	420 €																																																																																													
• Anglais	299 €	396 €	414 €	542 €																																																																																													
• Assouplissement		327 €		446 €																																																																																													
• Yoga		324 €		447 €																																																																																													
2023DEC0107	14.06.2023	<p>Dépôt à l'agence eau Seine Normandie, 12 rue de l'industrie CS 80148 92416 COURBEVOIE, deux dossiers de demande de subvention dans le cadre du déploiement du « programme eau &amp; climat 2019-2024 » pour la gestion des eaux pluviales en zone urbaine pour les projets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création des cours Oasis au groupe scolaire Etienne de Silhouette,</li> <li>- Réaménagement de la Place Devinck.</li> </ul>																																																																																															

2023DEC0108	14.06.2023	<p>Les tarifs des activités rattachées au Conservatoire de musique pour l'année scolaire 2023-2024 sont fixés à compter du 4 septembre 2023 comme suit :</p> <table border="1" data-bbox="564 338 1385 801"> <thead> <tr> <th>LES ACTIVITÉS</th> <th>ENFANT BRYARD</th> <th>ADULTE BRYARD</th> <th>ENFANT Non Bryard</th> <th>ADULTE Non Bryard</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>- EVEIL MUSICAL</td> <td>267 €</td> <td></td> <td>528 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td>ATELIERS DECOUVERTE DES INSTRUMENTS</td> <td>360 €</td> <td></td> <td>678 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td>COURS INDIVIDUEL D'INSTRUMENT OU DE CHANT (avec formation musicale et possibilité de 2 pratiques collectives) - 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles - 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> cycles - adulte</td> <td>360 € 450 €</td> <td>605 €</td> <td>678 € 831 €</td> <td>831 €</td> </tr> <tr> <td>PRATIQUES COLLECTIVES (sans cours individuel d'instrument ou de chant) Orchestres - Ensembles - Ateliers Formation musicale - Atelier d'écriture Ateliers chant musiques actuelles</td> <td>146 €</td> <td>234 €</td> <td>234 €</td> <td>337 €</td> </tr> </tbody> </table> <table border="1" data-bbox="564 831 1385 972"> <tbody> <tr> <td>CHORALES</td> <td>146 €</td> <td>186 €</td> <td>186 €</td> <td>232 €</td> </tr> <tr> <td>SUPPLEMENT 3<sup>e</sup> PRATIQUE COLLECTIVE</td> <td>74 €</td> <td>113 €</td> <td>113 €</td> <td>146 €</td> </tr> <tr> <td>ATELIER MUSIQUE ET HANDICAP</td> <td>133 €</td> <td>225 €</td> <td>133 €</td> <td>225 €</td> </tr> </tbody> </table> <p>Des tarifs réduits sont appliqués comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ - 20% aux adultes étudiants, demandeurs d'emploi et bénéficiaire du RSA sur présentation d'un justificatif en cours de validité ;</li> <li>○ Aux familles dès le deuxième membre inscrit (la première inscription étant toujours plein tarif), soit - 20% à partir du 2ème inscrit ;</li> </ul>	LES ACTIVITÉS	ENFANT BRYARD	ADULTE BRYARD	ENFANT Non Bryard	ADULTE Non Bryard	- EVEIL MUSICAL	267 €		528 €		ATELIERS DECOUVERTE DES INSTRUMENTS	360 €		678 €		COURS INDIVIDUEL D'INSTRUMENT OU DE CHANT (avec formation musicale et possibilité de 2 pratiques collectives) - 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycles - 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> cycles - adulte	360 € 450 €	605 €	678 € 831 €	831 €	PRATIQUES COLLECTIVES (sans cours individuel d'instrument ou de chant) Orchestres - Ensembles - Ateliers Formation musicale - Atelier d'écriture Ateliers chant musiques actuelles	146 €	234 €	234 €	337 €	CHORALES	146 €	186 €	186 €	232 €	SUPPLEMENT 3 <sup>e</sup> PRATIQUE COLLECTIVE	74 €	113 €	113 €	146 €	ATELIER MUSIQUE ET HANDICAP	133 €	225 €	133 €	225 €
LES ACTIVITÉS	ENFANT BRYARD	ADULTE BRYARD	ENFANT Non Bryard	ADULTE Non Bryard																																						
- EVEIL MUSICAL	267 €		528 €																																							
ATELIERS DECOUVERTE DES INSTRUMENTS	360 €		678 €																																							
COURS INDIVIDUEL D'INSTRUMENT OU DE CHANT (avec formation musicale et possibilité de 2 pratiques collectives) - 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycles - 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> cycles - adulte	360 € 450 €	605 €	678 € 831 €	831 €																																						
PRATIQUES COLLECTIVES (sans cours individuel d'instrument ou de chant) Orchestres - Ensembles - Ateliers Formation musicale - Atelier d'écriture Ateliers chant musiques actuelles	146 €	234 €	234 €	337 €																																						
CHORALES	146 €	186 €	186 €	232 €																																						
SUPPLEMENT 3 <sup>e</sup> PRATIQUE COLLECTIVE	74 €	113 €	113 €	146 €																																						
ATELIER MUSIQUE ET HANDICAP	133 €	225 €	133 €	225 €																																						
2023DEC0109	16.06.2023	<p>Contrat de prestation de service avec la société « KLIKEGO », sise 49 bis rue de la rivière 35520 LA CHAPELLE DES FOUGERETZ, ayant pour objet l'ouverture d'un module d'inscription aux Foulées bryardes, courses pédestres organisées le dimanche 17 septembre 2023.</p> <p>Les recettes perçues par la société KLIKEGO pour les inscriptions aux Foulées Bryardes seront reversées à la ville excepté les frais de gestion perçus par la société KLIKEGO par dossier d'inscription comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1,00 € pour des inscriptions comprises entre 8 € et 12,99 €</li> <li>- 1,40 € pour des inscriptions comprises entre 13 € et 19,99 €</li> </ul>																																								
2023DEC0110	20.06.2023	<p>Contrat de prestation de service avec la société « Rolia sécurité », sise 87 route de Grigny, ayant pour objet la mise en place d'un poste de sécurité pour contrôler les entrées au square de Lattre de Tassigny (18h30/2h00) du samedi 17 juin au dimanche 18 juin 2023 par des agents de sécurité et moyennant le paiement de 322.50 € HT.</p>																																								
2023DEC0111	20.06.2023	<p>Contrat de prestation de service avec la société « SALONS DE VARENNE », sise 38 rue Paul Lafargue à Noisy-Le-Grand, ayant pour objet la mise en place d'une soirée entreprise le vendredi 23 juin à partir de 19h00 et moyennant le paiement de 9166 € HT</p>																																								
2023DEC0112	21.06.2023	Annulée et remplacée par la décision n°2023DEC0143																																								

2023DEC0113	20.06.2023	<p>Le tarif des terrasses éphémères des cafés et restaurants de Bry-sur-Marne sur la période de printemps et d'été 2023 est fixé à 10,60 €/m<sup>2</sup>/mois.</p> <p>La présente décision prend effet à partir du 15 mai 2023 (1er jour d'exploitation) jusqu'au 03 septembre 2023 inclus (dernier jour d'exploitation).</p> <p>Les commerçants concernés seront facturés sur une base de 12 semaines d'exploitation.</p> <p>La période du 31 juillet au 26 août 2023 ne sera pas facturée en raison des congés estivaux et de la très faible activité des restaurants sur cette période.</p>
2023DEC0114	26.06.2023	<p>Contrat de prestation artistique avec la compagnie « Artistic» sis 183 rue Saint Denis, 75002 Paris ayant pour objet une séance d'animation musicale dans les locaux du Relais Petite Enfance (RPE) programmée le 04 juillet de 14h30 à 16h.</p> <p>Cette prestation sera d'un montant total de 200 € HT.</p>
2023DEC0115	26.06.2023	<p>Dépôt auprès du Conseil Départemental du Val-de-Marne – Hôtel du Département 94054 CRETEIL CEDEX, d'un dossier de demande de subvention dans le cadre du plan d'aide « 50 000 arbres pour le Val-de-Marne » pour le projet suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création des cours Oasis au groupe scolaire Etienne de Silhouette,</li> </ul>
2023DEC0116	26.06.2023	<p>Marché sans publicité ni mise en concurrence relatif à l'acquisition de 29 générateurs d'ozone aqueux stabilisé (Lotus Pro) d'un montant de 33 210 € HT avec la société OBYO PARIS sise 30 rue Gay Lussac 94430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE.</p>
2023DEC0117	26.06.2023	<p>Contrat de location saisonnière d'illuminations pour Noël 2023 pour un montant de 25 993,97 € HT, avec la société BLACHERE ILLUMINATION, sise allée des Bourguignons, Zone industrielle – 84 400 APT.</p> <p>Le contrat prendra effet de la mise à disposition du matériel par le loueur jusqu'au 31 janvier 2024.</p>
2023DEC0118	26.06.2023	<p>Signature et dépôt des pièces relatives à la demande de permis de construire modificatif concernant la transformation de locaux en salles d'enseignement et/ou activités périscolaires au groupe scolaire Paul Barilliet.</p>
2023DEC0119	26.06.2023	<p>Marché sans publicité ni mise en concurrence relatif à la fourniture et livraison de cartouches pour les générateurs d'ozone d'un montant maximum annuel HT de 19 900 €, avec la société OBYO PARIS sise 30 rue Gay Lussac 94430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE.</p> <p>Le marché est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de sa notification et renouvelable une fois sans pouvoir excéder une durée totale de 2 ans.</p>

2023DEC0120	26.06.2023	<p>Fixe les tarifs des sorties organisées pour les jeunes de l'Espace Co. pendant la période des vacances scolaires de l'été 2023, comme suit :</p> <table border="1" data-bbox="560 331 1391 689"> <thead> <tr> <th>Sortie</th> <th>Tarifs Bryard</th> <th>Tarifs non Bryard</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Parc Astérix (le 29 juin 2023)</td> <td>16€</td> <td>32€</td> </tr> <tr> <td>Piscine de Nogent (le 4 juillet 2023)</td> <td>3€</td> <td>6€</td> </tr> <tr> <td>Cinéma le grand rex à Paris (le 4 juillet 2023)</td> <td>5€50</td> <td>11€</td> </tr> <tr> <td>Musée Harry Potter à Paris (le 6 juillet 2023)</td> <td>9€30</td> <td>18€60</td> </tr> <tr> <td>Piscine de Nogent (le 11 juillet 2023)</td> <td>3€</td> <td>6€</td> </tr> <tr> <td>Village sportif à Trappes (le 13 juillet 2023)</td> <td>6€</td> <td>12€</td> </tr> <tr> <td>Championnat para athlétisme à Paris (le 17 juillet 2023)</td> <td>10€</td> <td>20€</td> </tr> </tbody> </table> <table border="1" data-bbox="560 719 1391 1055"> <tbody> <tr> <td>Exposition Tim Burton à Paris (le 25 juillet 2023)</td> <td>13€</td> <td>26€</td> </tr> <tr> <td>Piscine de Nogent (le 01 août 2023)</td> <td>3€</td> <td>6€</td> </tr> <tr> <td>Piscine de nogent (le 08 août 2023)</td> <td>3€</td> <td>6€</td> </tr> <tr> <td>Piscine de nogent (le 22 août 2023)</td> <td>3€</td> <td>6€</td> </tr> <tr> <td>Paintball à Bonneuil-sur-Marne (le 25 août 2023)</td> <td>20€</td> <td>40€</td> </tr> <tr> <td>Piscine de Nogent (le 29 août 2023)</td> <td>3€</td> <td>6€</td> </tr> <tr> <td>Accrobranche chichoune à Lésigny (le 31 août 2023)</td> <td>10€</td> <td>20€</td> </tr> </tbody> </table>	Sortie	Tarifs Bryard	Tarifs non Bryard	Parc Astérix (le 29 juin 2023)	16€	32€	Piscine de Nogent (le 4 juillet 2023)	3€	6€	Cinéma le grand rex à Paris (le 4 juillet 2023)	5€50	11€	Musée Harry Potter à Paris (le 6 juillet 2023)	9€30	18€60	Piscine de Nogent (le 11 juillet 2023)	3€	6€	Village sportif à Trappes (le 13 juillet 2023)	6€	12€	Championnat para athlétisme à Paris (le 17 juillet 2023)	10€	20€	Exposition Tim Burton à Paris (le 25 juillet 2023)	13€	26€	Piscine de Nogent (le 01 août 2023)	3€	6€	Piscine de nogent (le 08 août 2023)	3€	6€	Piscine de nogent (le 22 août 2023)	3€	6€	Paintball à Bonneuil-sur-Marne (le 25 août 2023)	20€	40€	Piscine de Nogent (le 29 août 2023)	3€	6€	Accrobranche chichoune à Lésigny (le 31 août 2023)	10€	20€
Sortie	Tarifs Bryard	Tarifs non Bryard																																													
Parc Astérix (le 29 juin 2023)	16€	32€																																													
Piscine de Nogent (le 4 juillet 2023)	3€	6€																																													
Cinéma le grand rex à Paris (le 4 juillet 2023)	5€50	11€																																													
Musée Harry Potter à Paris (le 6 juillet 2023)	9€30	18€60																																													
Piscine de Nogent (le 11 juillet 2023)	3€	6€																																													
Village sportif à Trappes (le 13 juillet 2023)	6€	12€																																													
Championnat para athlétisme à Paris (le 17 juillet 2023)	10€	20€																																													
Exposition Tim Burton à Paris (le 25 juillet 2023)	13€	26€																																													
Piscine de Nogent (le 01 août 2023)	3€	6€																																													
Piscine de nogent (le 08 août 2023)	3€	6€																																													
Piscine de nogent (le 22 août 2023)	3€	6€																																													
Paintball à Bonneuil-sur-Marne (le 25 août 2023)	20€	40€																																													
Piscine de Nogent (le 29 août 2023)	3€	6€																																													
Accrobranche chichoune à Lésigny (le 31 août 2023)	10€	20€																																													
2023DEC0121	26.06.2023	Mandat simple de vente relatif à la cession de la maison sise, 9, rue Franchetti à Bry-sur-Marne avec l'agence LETANG sise, 3, rue du sergent Hoff à Bry-sur-Marne (94360), représentée par Monsieur Bruno LETANG.																																													
2023DEC0122	26.06.2023	<p>Fixe les tarifs des sorties organisées pour les enfants à l'occasion des vacances sportives d'été 2023, comme suit :</p> <table border="1" data-bbox="560 1350 1391 1570"> <thead> <tr> <th></th> <th>Tarif enfant Bryard</th> <th>Tarif enfant non-Bryard</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Sortie piscine le mardi 25 juillet 2023 à Pontault Combault (le Nautif)</td> <td>2,50 €</td> <td>5 €</td> </tr> <tr> <td>Sortie acrobranche à Lesigny le jeudi 24 août 2023 (maternels)</td> <td>6 €</td> <td>12 €</td> </tr> <tr> <td>Sortie acrobranche à Lesigny le jeudi 24 août 2023 (Elémentaires)</td> <td>7,5 €</td> <td>15 €</td> </tr> <tr> <td>Stage Canoë kayak</td> <td>25 €</td> <td>50 €</td> </tr> </tbody> </table>		Tarif enfant Bryard	Tarif enfant non-Bryard	Sortie piscine le mardi 25 juillet 2023 à Pontault Combault (le Nautif)	2,50 €	5 €	Sortie acrobranche à Lesigny le jeudi 24 août 2023 (maternels)	6 €	12 €	Sortie acrobranche à Lesigny le jeudi 24 août 2023 (Elémentaires)	7,5 €	15 €	Stage Canoë kayak	25 €	50 €																														
	Tarif enfant Bryard	Tarif enfant non-Bryard																																													
Sortie piscine le mardi 25 juillet 2023 à Pontault Combault (le Nautif)	2,50 €	5 €																																													
Sortie acrobranche à Lesigny le jeudi 24 août 2023 (maternels)	6 €	12 €																																													
Sortie acrobranche à Lesigny le jeudi 24 août 2023 (Elémentaires)	7,5 €	15 €																																													
Stage Canoë kayak	25 €	50 €																																													
2023DEC0123	26.06.2023	Signature de l'avenant n°3 au contrat d'assurance « Véhicules à moteur » conclu avec la compagnie d'assurance SMACL, sise, 141 avenue Salvador Allende 79031 Niort Cedex 9 portant à compter du 1er janvier 2024, le montant de la franchise appliquée aux garanties dommages tous accidents, vol et incendie des véhicules de moins de 3,5T à 700 €.																																													

2023DEC0124	30.06.2023	<p>Dépôt auprès du Conseil Départemental du Val-de-Marne – Hôtel du Département 94054 CRETEIL Cedex, un dossier de demande de subvention dans le cadre du plan d'aide « 50 000 arbres pour le Val-de-Marne » pour la campagne hivernale de plantations 2023-2024 qui prévoit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la plantation d'un arbre dans la cour maternelle de l'école Louis Daguerre, pour un montant de 14 304 € HT,</li> <li>- la plantation de deux arbres dans la cour maternelle de l'école Jules Ferry, pour un montant de 13 431 € HT,</li> <li>- la plantation d'un arbre dans le jardin de la Maison de la Petite Enfance, pour un montant de 1 270 € HT,</li> <li>- la plantation d'une haie dans le cadre de l'aménagement d'un parking à l'angle des boulevards Pasteur et Georges Méliès pour un montant de 11 210 € HT.</li> </ul>
2023DEC0125	30.06.2023	<p>Contrat de prestation de service avec la société « Rolia sécurité », sise 87 route de Grigny, ayant pour objet la mise en place d'agents de sécurité pour empêcher l'accès aux piétons sur la passerelle de Bry-sur-Marne et faire appliquer les recommandations citées sur l'arrêté du Maire 2023ARR0337 le jeudi 13 juillet de 8h00 à 20h00 moyennant le paiement de 774 € HT.</p>
2023DEC0126	30.06.2023	<p>Contrat de prestation de service avec la société « Prestatech », sise 59 rue Etienne Dolet à Choisy-le-Roi, ayant pour objet la mise en place d'un spectacle pyrotechnique sur la passerelle de Bry-sur-Marne le jeudi 13 juillet à 23h00 moyennant le paiement de 16 250 € HT.</p>
2023DEC0127	05.07.2023	<p>Les droits d'inscription à la 22ème édition des Foulées Bryardes, courses pédestres organisées le dimanche 17 septembre 2023, sont fixés à :</p> <p>Pour les inscriptions effectuées par courrier jusqu'au mercredi 14 septembre 2023 ou jusqu'au jeudi 15 septembre 2023, via la plateforme « KLIKEGO » :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gratuité pour la course des familles ;</li> <li>- 3 € pour chacune des 2 courses des enfants ;</li> <li>- 9 € pour la course de 5 kms + 1 € de frais de dossier si inscription sur la plateforme « KLIKEGO » ;</li> <li>- 13 € pour la course de 10 kms + 1.40 € de frais de dossier si inscription sur la plateforme « KLIKEGO » ;</li> </ul> <p>Pour les inscriptions effectuées la veille et le jour de la course :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gratuité pour la course des familles ;</li> <li>- 5 € pour chacune des 2 courses des enfants ;</li> <li>- 11 € pour la course de 5 kms ;</li> <li>- 16 € pour la course de 10 kms.</li> </ul>
2023DEC0128	05.07.2023	<p>Contrat avec la société « Côté vacances », sise 18 rue Pertinax à Nice (06000), relatif à l'organisation d'un séjour aux Orres en direction d'un groupe du service jeunesse de 14 personnes (12 jeunes et 2 animateurs) à l'hôtel les trappeurs aux Orres (Hautes-Alpes) du 26 août au 02 septembre 2023 pour un montant de 8362 € TTC.</p> <p>Le contrat est conclu pour une durée de 8 jours du samedi 26 août au samedi 02 septembre 2023.</p>

2023DEC0129	07.07.2023	<p>Fixe les tarifs du séjour aux Orres organisé pour les jeunes de l'Espace Co. pendant la période des vacances scolaires d'été du 26 août au 02 septembre 2023 comme suit :</p> <table border="1" data-bbox="564 333 1390 474"> <thead> <tr> <th>Séjour</th> <th>Taux de participation</th> <th>Participation familiale plancher pour les jeunes bryards</th> <th>Participation familiale plafond pour les jeunes bryards</th> <th>Participation familiale pour les jeunes non bryards</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>LES ORRES</td> <td>Tarif plancher 12% Tarif plafond 60 %</td> <td>127.40 €</td> <td>637 €</td> <td>1274 €</td> </tr> </tbody> </table>	Séjour	Taux de participation	Participation familiale plancher pour les jeunes bryards	Participation familiale plafond pour les jeunes bryards	Participation familiale pour les jeunes non bryards	LES ORRES	Tarif plancher 12% Tarif plafond 60 %	127.40 €	637 €	1274 €
Séjour	Taux de participation	Participation familiale plancher pour les jeunes bryards	Participation familiale plafond pour les jeunes bryards	Participation familiale pour les jeunes non bryards								
LES ORRES	Tarif plancher 12% Tarif plafond 60 %	127.40 €	637 €	1274 €								
2023DEC0130	12.07.2023	<p>Souscription à un abonnement au service de télépéage pour les cars de la ville avec la société AXXES sise Saint-Michel-de-Maurienne, Plateforme du Tunnel, 73500 MODANE pour une durée de 1 an, aux conditions et tarifs (HT) suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 22 € pour la commande, la mise en service et l'expédition d'un télébadge</li> <li>- 2,50 € de frais d'abonnement mensuel par badge</li> <li>- 20 € par badge en cas de déclaration de perte / vol d'un télébadge et opposition</li> <li>24h/24</li> <li>- 2 € mensuel de frais de maintien en service pour tout badge ayant généré moins de 50 € de transaction sur le réseau TIS-PL au cours du mois précédent</li> <li>- 2 € pour la modification à distance des caractéristiques d'un même véhicule</li> <li>- 1,50 % sur les consommations nettes mensuelles HT – Frais de gestion autoroutes</li> </ul>										
2023DEC0131	13.07.2023	<p>Déclare sans suite la consultation n° 23FOU002 « fourniture de vêtements de ville, de vêtements professionnels, d'équipements de protection individuelle, de chaussures pour les services de la ville » pour motif d'intérêt général. Une nouvelle consultation sera relancée sous la même forme.</p>										
2023DEC0132	17.07.2023	<p>Souscription d'un contrat de maintenance pour l'utilisation du progiciel AIRS, avec la société DIGITECH sise 21 avenue Fernand Sardou 13322 MARSEILLE, pour un montant annuel de 1 884.93 € HT soit 2261.92 € TTC. Le contrat est conclu pour une période initiale de 1 an, à compter du 1er juillet 2023, (soit jusqu'au 30 juin 2024). Il se renouvelle chaque année civile par tacite reconduction pour une durée ne pouvant excéder 3 ans (soit jusqu'au 30 juin 2026).</p>										

2023DEC0133	13.07.2023	Les tarifs de la Médiathèque Jules Verne pour l'année scolaire 2023-2024 sont fixés pour les Bryards à compter du 4 septembre 2023 comme suit :																
<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="555 324 975 347">MEDIATHEQUE JULES VERNE</th> <th data-bbox="975 324 1393 347">TARIFS 2023-2024 pour les Bryards</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="555 347 975 421">Abonnement bibliothèque : emprunt de livres, livres lus, revues et partitions</td> <td data-bbox="975 347 1393 421">Gratuit</td> </tr> <tr> <td colspan="2" data-bbox="555 421 1393 472"><u>Abonnement médiathèque pour l'emprunt de tous supports :</u></td> </tr> <tr> <td data-bbox="555 472 975 524">Abonnement individuel moins de 18 ans</td> <td data-bbox="975 472 1393 524">15,25 €</td> </tr> <tr> <td data-bbox="555 524 975 553">Abonnement individuel adulte</td> <td data-bbox="975 524 1393 553">17,45 €</td> </tr> <tr> <td data-bbox="555 553 975 627">Abonnement famille à partir de 3 personnes ayant un lien entre elles, au même domicile</td> <td data-bbox="975 553 1393 627">33,75 €</td> </tr> <tr> <td data-bbox="555 627 975 754">Abonnement adhérents Bryards et professeurs du Conservatoire Hector Berlioz, de la Maison des Arts Etienne Audfray et de l'Espace co</td> <td data-bbox="975 627 1393 754">Gratuit</td> </tr> <tr> <td data-bbox="555 754 975 909">Abonnement enfants jusqu'à l'entrée au collège (emprunt livres, livres lus, revues, partitions, documents audiovisuels et numériques avec une étiquette orange)</td> <td data-bbox="975 754 1393 909">Gratuit</td> </tr> </tbody> </table>			MEDIATHEQUE JULES VERNE	TARIFS 2023-2024 pour les Bryards	Abonnement bibliothèque : emprunt de livres, livres lus, revues et partitions	Gratuit	<u>Abonnement médiathèque pour l'emprunt de tous supports :</u>		Abonnement individuel moins de 18 ans	15,25 €	Abonnement individuel adulte	17,45 €	Abonnement famille à partir de 3 personnes ayant un lien entre elles, au même domicile	33,75 €	Abonnement adhérents Bryards et professeurs du Conservatoire Hector Berlioz, de la Maison des Arts Etienne Audfray et de l'Espace co	Gratuit	Abonnement enfants jusqu'à l'entrée au collège (emprunt livres, livres lus, revues, partitions, documents audiovisuels et numériques avec une étiquette orange)	Gratuit
MEDIATHEQUE JULES VERNE	TARIFS 2023-2024 pour les Bryards																	
Abonnement bibliothèque : emprunt de livres, livres lus, revues et partitions	Gratuit																	
<u>Abonnement médiathèque pour l'emprunt de tous supports :</u>																		
Abonnement individuel moins de 18 ans	15,25 €																	
Abonnement individuel adulte	17,45 €																	
Abonnement famille à partir de 3 personnes ayant un lien entre elles, au même domicile	33,75 €																	
Abonnement adhérents Bryards et professeurs du Conservatoire Hector Berlioz, de la Maison des Arts Etienne Audfray et de l'Espace co	Gratuit																	
Abonnement enfants jusqu'à l'entrée au collège (emprunt livres, livres lus, revues, partitions, documents audiovisuels et numériques avec une étiquette orange)	Gratuit																	
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2" data-bbox="555 927 1393 956"><u>Remboursement des documents</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="555 956 975 1005">Livre</td> <td data-bbox="975 956 1393 1005">Prix du livre à l'état neuf ou remplacement du livre</td> </tr> <tr> <td data-bbox="555 1005 975 1057">CD audio</td> <td data-bbox="975 1005 1393 1057">Prix du CD à l'état neuf ou remplacement du CD</td> </tr> <tr> <td data-bbox="555 1057 975 1184">DVD</td> <td data-bbox="975 1057 1393 1184">Considérant l'obligation de payer des droits pour prêter des DVD, un forfait de remboursement a été fixé : 40 € pour les films et 65 € pour une saison de série.</td> </tr> <tr> <td data-bbox="555 1184 975 1236">Jeu vidéo</td> <td data-bbox="975 1184 1393 1236">Prix du jeu vidéo à l'état neuf ou remplacement du jeu vidéo</td> </tr> <tr> <td data-bbox="555 1236 975 1265">Remplacement de la carte lecteur</td> <td data-bbox="975 1236 1393 1265">5,95 €</td> </tr> <tr> <td data-bbox="555 1265 975 1288">Photocopie ou impression</td> <td data-bbox="975 1265 1393 1288">0,20 €</td> </tr> </tbody> </table>			<u>Remboursement des documents</u>		Livre	Prix du livre à l'état neuf ou remplacement du livre	CD audio	Prix du CD à l'état neuf ou remplacement du CD	DVD	Considérant l'obligation de payer des droits pour prêter des DVD, un forfait de remboursement a été fixé : 40 € pour les films et 65 € pour une saison de série.	Jeu vidéo	Prix du jeu vidéo à l'état neuf ou remplacement du jeu vidéo	Remplacement de la carte lecteur	5,95 €	Photocopie ou impression	0,20 €		
<u>Remboursement des documents</u>																		
Livre	Prix du livre à l'état neuf ou remplacement du livre																	
CD audio	Prix du CD à l'état neuf ou remplacement du CD																	
DVD	Considérant l'obligation de payer des droits pour prêter des DVD, un forfait de remboursement a été fixé : 40 € pour les films et 65 € pour une saison de série.																	
Jeu vidéo	Prix du jeu vidéo à l'état neuf ou remplacement du jeu vidéo																	
Remplacement de la carte lecteur	5,95 €																	
Photocopie ou impression	0,20 €																	

		<p>Les tarifs de la Médiathèque Jules Verne pour l'année scolaire 2023-2024 sont fixés pour les non-Bryards à compter du 4 septembre 2023 comme suit :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>MEDIATHEQUE JULES VERNE</th> <th>TARIFS 2023-2024 pour les non- Bryards</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Abonnement bibliothèque pour les moins de 18 ans : emprunt de livres, livres lus, revues et partitions</td> <td>15 €</td> </tr> <tr> <td>Abonnement bibliothèque pour les adultes : emprunt de livres, livres lus, revues et partitions</td> <td>28 €</td> </tr> <tr> <td colspan="2"><u>Abonnement médiathèque pour l'emprunt de tous supports :</u></td> </tr> <tr> <td>Abonnement individuel moins de 18 ans</td> <td>30 €</td> </tr> <tr> <td>Abonnement individuel adulte</td> <td>55 €</td> </tr> <tr> <td>Abonnement famille à partir de 3 personnes ayant un lien entre elles, au même domicile</td> <td>70 €</td> </tr> <tr> <td colspan="2"><u>Remboursement des documents</u></td> </tr> <tr> <td>Livre</td> <td>Prix du livre à l'état neuf ou remplacement du livre</td> </tr> <tr> <td>CD audio</td> <td>Prix du CD à l'état neuf ou remplacement du CD</td> </tr> <tr> <td>DVD</td> <td>Considérant l'obligation de payer des droits pour prêter des DVD, un forfait de remboursement a été fixé : 40 € pour les films et 65 € pour une saison de série.</td> </tr> <tr> <td>Jeu vidéo</td> <td>Prix du jeu vidéo à l'état neuf ou remplacement du jeu vidéo</td> </tr> <tr> <td>Remplacement de la carte lecteur</td> <td>6 €</td> </tr> <tr> <td>Photocopie ou impression</td> <td>0,20 €</td> </tr> </tbody> </table>	MEDIATHEQUE JULES VERNE	TARIFS 2023-2024 pour les non- Bryards	Abonnement bibliothèque pour les moins de 18 ans : emprunt de livres, livres lus, revues et partitions	15 €	Abonnement bibliothèque pour les adultes : emprunt de livres, livres lus, revues et partitions	28 €	<u>Abonnement médiathèque pour l'emprunt de tous supports :</u>		Abonnement individuel moins de 18 ans	30 €	Abonnement individuel adulte	55 €	Abonnement famille à partir de 3 personnes ayant un lien entre elles, au même domicile	70 €	<u>Remboursement des documents</u>		Livre	Prix du livre à l'état neuf ou remplacement du livre	CD audio	Prix du CD à l'état neuf ou remplacement du CD	DVD	Considérant l'obligation de payer des droits pour prêter des DVD, un forfait de remboursement a été fixé : 40 € pour les films et 65 € pour une saison de série.	Jeu vidéo	Prix du jeu vidéo à l'état neuf ou remplacement du jeu vidéo	Remplacement de la carte lecteur	6 €	Photocopie ou impression	0,20 €
MEDIATHEQUE JULES VERNE	TARIFS 2023-2024 pour les non- Bryards																													
Abonnement bibliothèque pour les moins de 18 ans : emprunt de livres, livres lus, revues et partitions	15 €																													
Abonnement bibliothèque pour les adultes : emprunt de livres, livres lus, revues et partitions	28 €																													
<u>Abonnement médiathèque pour l'emprunt de tous supports :</u>																														
Abonnement individuel moins de 18 ans	30 €																													
Abonnement individuel adulte	55 €																													
Abonnement famille à partir de 3 personnes ayant un lien entre elles, au même domicile	70 €																													
<u>Remboursement des documents</u>																														
Livre	Prix du livre à l'état neuf ou remplacement du livre																													
CD audio	Prix du CD à l'état neuf ou remplacement du CD																													
DVD	Considérant l'obligation de payer des droits pour prêter des DVD, un forfait de remboursement a été fixé : 40 € pour les films et 65 € pour une saison de série.																													
Jeu vidéo	Prix du jeu vidéo à l'état neuf ou remplacement du jeu vidéo																													
Remplacement de la carte lecteur	6 €																													
Photocopie ou impression	0,20 €																													
2023DEC0134	17.07.2023	<p>Contrat de prestations artistiques avec l'association GENERATION NEW JAZZ, domiciliée : 12 rue du Muscat - 11800 Marseillette, représentée par madame Peggy LOSSOUARN, relatif à l'animation d'ateliers de danse street jazz, le lundi de 17h30 à 22h, le mardi de 18h30 à 22h et le mercredi de 15h30 à 20h30, du 11 septembre 2023 au 30 juin 2024 inclus, hors vacances scolaires et jours fériés.</p> <p>Cette prestation donnera lieu au paiement par la Commune du montant de 50€ TTC de l'heure d'intervention, soit un montant total prévisionnel de 21 540 € TTC (vingt et un mille cinq cent quarante euros), spectacle et réunions inclus, sous réserve d'ajustement du nombre de séances mensuelles, pour l'ensemble de la période.</p>																												

2023DEC0135	13/07/2023	<p>Contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage concernant les études de programmation et de faisabilité du projet d'optimisation de l'école Barilliet à Bry-sur-Marne avec la Société Publique Locale Marne au Bois, sise 229 rue la Fontaine à FONTENAY-SOUS-BOIS (94120)</p> <p>Le délai maximal d'exécution des différentes prestations par l'AMO est fixé selon le calendrier suivant :</p> <table border="1" data-bbox="560 499 1394 658"> <thead> <tr> <th>Mission</th> <th>Délai d'exécution (AMO)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Phase 1 : diagnostic prospectif</td> <td>6 semaines</td> </tr> <tr> <td>Phase 2 : faisabilité pour l'optimisation du groupe scolaire Barilliet</td> <td>6 semaines</td> </tr> <tr> <td>Phase 3 : programme technique et opérationnel</td> <td>3 semaines</td> </tr> </tbody> </table> <p>La rémunération du prestataire se décomposera comme suit :</p> <table border="1" data-bbox="560 786 1177 952"> <tbody> <tr> <td>Rémunération SPL</td> <td>26 300 € HT</td> </tr> <tr> <td>Rémunération sous traitance</td> <td>25 500 € HT</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="border-top: 1px solid black;">51 800 € HT</td> </tr> <tr> <td>Soit</td> <td>62 160 € TTC</td> </tr> </tbody> </table>	Mission	Délai d'exécution (AMO)	Phase 1 : diagnostic prospectif	6 semaines	Phase 2 : faisabilité pour l'optimisation du groupe scolaire Barilliet	6 semaines	Phase 3 : programme technique et opérationnel	3 semaines	Rémunération SPL	26 300 € HT	Rémunération sous traitance	25 500 € HT		51 800 € HT	Soit	62 160 € TTC
Mission	Délai d'exécution (AMO)																	
Phase 1 : diagnostic prospectif	6 semaines																	
Phase 2 : faisabilité pour l'optimisation du groupe scolaire Barilliet	6 semaines																	
Phase 3 : programme technique et opérationnel	3 semaines																	
Rémunération SPL	26 300 € HT																	
Rémunération sous traitance	25 500 € HT																	
	51 800 € HT																	
Soit	62 160 € TTC																	
2023DEC0136	17.07.2023	<p>Contrat de prestations artistiques avec l'association « Compagnie Yaota » domiciliée : 46, rue des Buttes- 71380 SAINT MARCEL, un relatif à l'animation d'un atelier de théâtre pour les enfants de 9 à 11 ans, le mercredi de 13h45 à 15h30, du 11 septembre 2023 au 30 juin 2024, hors vacances scolaires et jours fériés.</p> <p>Cette prestation donnera lieu au paiement par la Commune du montant de 60€ TTC de l'heure d'intervention, soit un montant total prévisionnel de 3 960€ TTC (Trois mille neuf cent soixante euros), spectacles et réunions inclus, sous réserve d'ajustement du nombre de séances mensuelles, pour l'ensemble de la période.</p>																
2023DEC0137	17.07.2023	<p>Contrat de prestation de service avec la société « Rolia sécurité », sise 87 route de Grigny, ayant pour objet la mise en place de 4 agents de sécurité pour sécuriser la soirée festive du 13 juillet durant laquelle est organisée un spectacle Pyrotechnique à Bry-sur-Marne le jeudi 13 juillet 2023 de 22h00 à 0h00 moyennant le paiement de 480 € HT.</p>																
2023DEC0138	17.07.2023	<p>Contrat de prestations artistiques avec Monsieur Emilio FERRARA, domicilié : 5, allée du Docteur Bajon – 77174 Villeneuve le Comte représentée par Monsieur Emilio FERRARA, relatif à l'animation d'ateliers de danse de couples, le samedi de 9h30 à 12h30, du 11 septembre 2023 au 30 juin 2024 inclus, hors vacances scolaires et jours fériés.</p> <p>Cette prestation donnera lieu au paiement par la Commune du montant de 120 € TTC de l'heure d'intervention, soit un montant total prévisionnel de 11 850 € TTC (onze mille huit cent cinquante euros), spectacles et réunions inclus, sous réserve d'ajustement du nombre de séances mensuelles, pour l'ensemble de la période.</p>																

2023DEC0139	17.07.2023	Contrat de prestation artistique pour un montant total de 1575,96 € HT avec la compagnie « Le porte-voix » sise 11 rue des anciennes mairies, 92000 Nanterre. Ce contrat a pour objet l'organisation et la mise en place d'une représentation du spectacle « ANIMA » à l'hôtel Malestroit programmée le 13 octobre 2023 à 17h.
2023DEC0140	17.07.2023	Marché avec Mr Vladi Giacomello, formateur IPSEN, 63 D résidence les bois du cerf 91450 Etolles, d'un montant total de 490 € HT pour l'animation d'un atelier à thèmes le samedi 25 novembre 2023 autour de la sensibilisation aux gestes de premiers secours nourrissons et jeunes enfants dans le cadre des actions menées autour de l'accompagnement à la parentalité par le service Petite Enfance.
2023DEC0141	28.07.2023	Contrat avec l'entreprise « Le Repère créatif », domiciliée 68, avenue du Val de Beauté, 94130, Nogent-sur-Marne, pour deux ateliers créatifs pour 800 € TTC : l'un de fabrication de tampons et l'autre de linogravure. Les deux ateliers créatifs se tiendront à la Médiathèque Jules Verne le samedi 23 septembre 2023 de 10h à 12h et de 14h à 17h.
2023DEC0142	28.07.2023	La décision N° 2021DEC0046 du 12 mai 2021 relative à la tarification d'enlèvement de dépôts « sauvages » de déchets sur la voie publique est abrogée. Les tarifs pour l'enlèvement des dépôts sauvages et des déjections canines et humaines sont fixés comme suit : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tarif pour l'enlèvement des dépôts sauvages selon les modalités suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Forfait de 500 €</li> <li>○ En complément du forfait ci-dessus, si l'enlèvement des dépôts entraîne une dépense supérieure à celui-ci, facturation sur la base d'un décompte des frais réels,</li> <li>○ Refacturation en sus des coûts complémentaires liés à l'enlèvement des déchets nécessitant un traitement spécial (produits toxiques, hydrocarbures, peinture, matériel informatique, frais de déchetterie),</li> </ul> </li> <li>• Tarif pour l'enlèvement des déjections canines selon la modalité suivante : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Forfait de 100 €,</li> </ul> </li> <li>• Tarif pour le nettoyage des excréments humains et mictions selon la modalité suivante : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Forfait de 100 €,</li> </ul> </li> </ul> Lorsqu'un tel dépôt ou déjection canine ou déjection humaine sera constaté par la Police Municipale et l'auteur des faits identifié, ce dernier recevra un courrier l'informant de la facturation du coût de l'enlèvement de son dépôt sauvage ou de la déjection canine ou humaine, de son traitement, ainsi qu'un avis de somme à payer correspondant.

2023DEC0143	31.07.2023	<p>Abroge la décision du Maire n°2023DEC0112 en date du 21 juin 2023.</p> <p>Les tarifs municipaux sont fixes comme suit à compter du 6 mars 2023 :</p> <p style="text-align: center;"><b>•Tarifs de la location des équipements sportifs</b></p> <table border="1" data-bbox="564 409 1382 1592"> <tr> <td data-bbox="564 409 1203 667"> <p>● <b>Terrain de football en schiste du Parc des Sports</b> (comprenant la mise à disposition d'un vestiaire)</p> <p><u>Utilisation régulière sur une année scolaire (hors vacances scolaires), soit sur une moyenne de 36 semaines :</u></p> <p>abonnement (droit d'entrée) + pour 1h d'utilisation/semaine</p> <p><u>Location ponctuelle :</u> à l'heure (toute heure commencée étant due)</p> </td> <td data-bbox="1203 409 1382 667"> <p>470,70 € 253,90 €  29,40 €</p> </td> </tr> <tr> <td data-bbox="564 667 1203 992"> <p>● <b>Terrain de football en gazon synthétique "Vincent Guérin" du Parc des Sports</b> (comprenant la mise à disposition d'un vestiaire)</p> <p><u>Utilisation régulière sur une année scolaire (hors vacances scolaires), soit sur une moyenne de 36 semaines :</u></p> <p>abonnement (droit d'entrée) + pour 1h d'utilisation/semaine</p> <p><u>Location ponctuelle :</u> à l'heure (toute heure commencée étant due) forfait journée forfait week-end</p> </td> <td data-bbox="1203 667 1382 992"> <p>470,70 € 313,10 € 35,90 € 236,50 € 412,70 €</p> </td> </tr> <tr> <td data-bbox="564 992 1203 1200"> <p>● <b>Terrain d'honneur de football "Marcel Assy" du Parc des Sports</b> (comprenant la mise à disposition d'un vestiaire)</p> <p><u>Location ponctuelle :</u> à l'heure (toute heure commencée étant due) forfait journée forfait week-end</p> </td> <td data-bbox="1203 992 1382 1200"> <p>35,90 € 236,50 € 412,70 €</p> </td> </tr> <tr> <td data-bbox="564 1200 1203 1386"> <p>● <b>Fosse / Mur de frappe du Parc des Sports</b> (comprenant la mise à disposition d'un vestiaire)</p> <p><u>Location ponctuelle :</u> à l'heure (toute heure commencée étant due) forfait journée</p> </td> <td data-bbox="1203 1200 1382 1386"> <p>17,30 € 58,00 €</p> </td> </tr> <tr> <td data-bbox="564 1386 1203 1592"> <p>● <b>Piste d'athlétisme / Aires de lancer du Parc des Sports</b> (comprenant la mise à disposition d'un vestiaire)</p> <p><u>Location ponctuelle :</u> à l'heure (toute heure commencée étant due) forfait journée forfait week-end</p> </td> <td data-bbox="1203 1386 1382 1592"> <p>35,90 € 236,50 € 412,70 €</p> </td> </tr> </table>	<p>● <b>Terrain de football en schiste du Parc des Sports</b> (comprenant la mise à disposition d'un vestiaire)</p> <p><u>Utilisation régulière sur une année scolaire (hors vacances scolaires), soit sur une moyenne de 36 semaines :</u></p> <p>abonnement (droit d'entrée) + pour 1h d'utilisation/semaine</p> <p><u>Location ponctuelle :</u> à l'heure (toute heure commencée étant due)</p>	<p>470,70 € 253,90 €  29,40 €</p>	<p>● <b>Terrain de football en gazon synthétique "Vincent Guérin" du Parc des Sports</b> (comprenant la mise à disposition d'un vestiaire)</p> <p><u>Utilisation régulière sur une année scolaire (hors vacances scolaires), soit sur une moyenne de 36 semaines :</u></p> <p>abonnement (droit d'entrée) + pour 1h d'utilisation/semaine</p> <p><u>Location ponctuelle :</u> à l'heure (toute heure commencée étant due) forfait journée forfait week-end</p>	<p>470,70 € 313,10 € 35,90 € 236,50 € 412,70 €</p>	<p>● <b>Terrain d'honneur de football "Marcel Assy" du Parc des Sports</b> (comprenant la mise à disposition d'un vestiaire)</p> <p><u>Location ponctuelle :</u> à l'heure (toute heure commencée étant due) forfait journée forfait week-end</p>	<p>35,90 € 236,50 € 412,70 €</p>	<p>● <b>Fosse / Mur de frappe du Parc des Sports</b> (comprenant la mise à disposition d'un vestiaire)</p> <p><u>Location ponctuelle :</u> à l'heure (toute heure commencée étant due) forfait journée</p>	<p>17,30 € 58,00 €</p>	<p>● <b>Piste d'athlétisme / Aires de lancer du Parc des Sports</b> (comprenant la mise à disposition d'un vestiaire)</p> <p><u>Location ponctuelle :</u> à l'heure (toute heure commencée étant due) forfait journée forfait week-end</p>	<p>35,90 € 236,50 € 412,70 €</p>
<p>● <b>Terrain de football en schiste du Parc des Sports</b> (comprenant la mise à disposition d'un vestiaire)</p> <p><u>Utilisation régulière sur une année scolaire (hors vacances scolaires), soit sur une moyenne de 36 semaines :</u></p> <p>abonnement (droit d'entrée) + pour 1h d'utilisation/semaine</p> <p><u>Location ponctuelle :</u> à l'heure (toute heure commencée étant due)</p>	<p>470,70 € 253,90 €  29,40 €</p>											
<p>● <b>Terrain de football en gazon synthétique "Vincent Guérin" du Parc des Sports</b> (comprenant la mise à disposition d'un vestiaire)</p> <p><u>Utilisation régulière sur une année scolaire (hors vacances scolaires), soit sur une moyenne de 36 semaines :</u></p> <p>abonnement (droit d'entrée) + pour 1h d'utilisation/semaine</p> <p><u>Location ponctuelle :</u> à l'heure (toute heure commencée étant due) forfait journée forfait week-end</p>	<p>470,70 € 313,10 € 35,90 € 236,50 € 412,70 €</p>											
<p>● <b>Terrain d'honneur de football "Marcel Assy" du Parc des Sports</b> (comprenant la mise à disposition d'un vestiaire)</p> <p><u>Location ponctuelle :</u> à l'heure (toute heure commencée étant due) forfait journée forfait week-end</p>	<p>35,90 € 236,50 € 412,70 €</p>											
<p>● <b>Fosse / Mur de frappe du Parc des Sports</b> (comprenant la mise à disposition d'un vestiaire)</p> <p><u>Location ponctuelle :</u> à l'heure (toute heure commencée étant due) forfait journée</p>	<p>17,30 € 58,00 €</p>											
<p>● <b>Piste d'athlétisme / Aires de lancer du Parc des Sports</b> (comprenant la mise à disposition d'un vestiaire)</p> <p><u>Location ponctuelle :</u> à l'heure (toute heure commencée étant due) forfait journée forfait week-end</p>	<p>35,90 € 236,50 € 412,70 €</p>											

	<p>● <b>Vestiaires du Parc des Sports</b></p> <p><u>Utilisation régulière sur une année scolaire (hors vacances scolaires), soit sur une moyenne de 36 semaines :</u></p> <p>forfait d'un vestiaire 1 jour/semaine (sur un maximum de 3h d'amplitude) 89,30 €</p> <p><u>Location ponctuelle :</u> forfait d'un vestiaire pour 3 heures 35,90 €</p>
	<p>● <b>Dojo René Decroix (comprenant la mise à disposition d'un vestiaire)</b></p> <p><u>Utilisation régulière sur une année scolaire (hors vacances scolaires), soit sur une moyenne de 36 semaines :</u></p> <p>à l'heure (toute heure commencée étant due) 7,00 €</p> <p><u>Location ponctuelle :</u> à l'heure (toute heure commencée étant due) 23,60 € forfait journée 177,30 € forfait week-end 295,60 €</p>
	<p>● <b>Gymnase Félix Faure (comprenant la mise à disposition d'un vestiaire)</b></p> <p><u>Location ponctuelle :</u> à l'heure (toute heure commencée étant due) 35,90 € forfait journée 294,50 € forfait week-end 531,00 €</p>
	<p>● <b>Gymnase Clémenceau - plateau sportif du rez-de-chaussée (comprenant la mise à disposition d'un vestiaire)</b></p> <p><u>Location ponctuelle :</u> à l'heure (toute heure commencée étant due) 23,60 € forfait journée 177,30 € forfait week-end 295,50 €</p>
	<p>● <b>Gymnase Clémenceau - plateau sportif du 1er étage (comprenant la mise à disposition d'un vestiaire)</b></p> <p><u>Location ponctuelle :</u> à l'heure (toute heure commencée étant due) 29,40 € forfait journée 236,50 € forfait week-end 471,80 €</p>
	<p>● <b>Tennis club</b></p> <p><u>Location ponctuelle à l'heure (toute heure commencée étant due)</u> un terrain en GreenSet 23,60 €</p> <p><u>Redevance d'occupation du domaine public relative à l'activité libérale de professeur de tennis :</u> Redevance forfaitaire horaire 4,80 €</p>

		<p>● <b>Utilisation des équipements par les établissements scolaires privés de la ville (collège St Thomas, ...)</b>  <u>Utilisation régulière sur une année scolaire (hors vacances scolaires), soit sur une moyenne de 36 semaines :</u></p> <p>pour les équipements sportifs couverts, à l'heure (toute heure commencée étant due)  pour les équipements sportifs extérieurs</p>	<p>14,10 €  Gratuit</p>
<p>● <b>Tarifs de location des équipements sportifs gymnase Marie-Amélie Le Fur :</b></p>			
<p>● <b>Gymnase Marie-Amélie Le Fur - plateau sportif omnisport</b>  (comprenant la mise à disposition d'un vestiaire)</p> <p><u>Location ponctuelle :</u></p> <p>à l'heure (toute heure commencée étant due)  forfait journée  forfait week-end</p>		<p>37,00 €  280,60 €  529,50 €</p>	
<p>● <b>Gymnase Marie-Amélie Le Fur - salle mezzanine du 1er étage</b>  (comprenant la mise à disposition d'un vestiaire)</p> <p><u>Location ponctuelle :</u></p> <p>à l'heure (toute heure commencée étant due)  forfait journée  forfait week-end</p>		<p>26,40 €  190,60 €  360,60 €</p>	
<p>● <b>Gymnase Marie-Amélie Le Fur - mur escalade</b> (comprenant la mise à disposition d'un vestiaire)</p> <p><u>Location ponctuelle :</u></p> <p>à l'heure (toute heure commencée étant due)  forfait journée  forfait week-end</p>		<p>31,70 €  232,90 €  455,30 €</p>	
<p>● <b>Gymnase Marie-Amélie Le Fur - salle associative</b></p> <p><u>Location ponctuelle :</u></p> <p>à l'heure (toute heure commencée étant due)  forfait journée  forfait week-end</p>		<p>21,40 €  158,80 €  296,50 €</p>	

•**Tarifs de location de l'hôtel de Malestroit**

Grande salle - la journée entière sans régie son et lumière	994.40 €
-------------------------------------------------------------	----------

•**Tarifs des concessions, cases de colombarium et cavurnes**

Durée	Concessions
15 ANS	195 €
30 ANS	587 €
50 ANS	3 519 €
PERPETUELLE	10 362 €

Durée	Cases de columbarium
15 ANS	710 €
30 ANS	1 589 €

Durée	Cavurnes
15 ANS	122 €

30 ANS	366 €
50 ANS	1 832 €
PERPETUELLE	4 908 €

•**Tarifs d'occupation du domaine public**

Pour les commerçants, forains et chantiers	
INTITULÉS	TARIFS
Terrasse	8,40 €/m <sup>2</sup> /mois
Étalage provisoire	5,30 €/m <sup>2</sup> /mois
Étalage permanent	29,70 €/ml/année
Présentoirs journaux et publicités sur l'activité du commerce <= 1 m <sup>2</sup>	60,30 €/unité/année
Présentoirs journaux gratuits, publicités, autres (agences immobilières...)	60,30 €/unité/année
Embellissement du commerce ou participation éco environnement hors distribution journaux <= 1 m <sup>2</sup>	60,30 €/m <sup>2</sup> /année
Borne anti-bélier	182,10 €/unité/année
Théâtres guignols, manèges enfantins et boutiques mobiles alimentaires foraines (confiseries, crêpes, barbes à papa, pommes d'amours, ...) installés de façon isolée	23,80 €/jour, forfait par manège
Echafaudages / Palissades de chantier <i>(Toute semaine entamée est due)</i>	3,80 €/ml/semaine
Ligne électrique aérienne de chantier <i>(Toute semaine entamée est due)</i>	2,30 €/ml/semaine
Mât pour drapeaux commerciaux	60,30 €/unité/année
Armoire électrique	23,30 €/unité/mois
Atelier de restauration d'œuvres d'art	847,20 €/mois
Convention IBIS BUDGET MARNE LA VALLEE	249,90 €/année
Food truck	15,80 €/jour

Pour les réservations de stationnements et autres	
INTITULÉS	TARIFS
Véhicule assurant le commerce ambulancier sur voie publique / ventes aux déballages hors manifestations organisées par la ville	10,80 €/m <sup>2</sup> /jour
Prise de vues pour tournages cinématographiques	59,70 €/jour/site
Forfait tournage cinématographique complet : - en journée (8h-20h) - la nuit (20h-8h) - la demi-journée (8h-14h ou 14h-20h)	1 588,50 €/jour/site 2118 €/nuit/site 794,20 €/demi-journée/site
1 place de stationnement de 5 m (benne, déménagement, autre)	59,70 € le premier jour 23,80 € / jour les jours suivants 29,80 € la demi-journée
Dépôt de matériaux	59,70 € le premier jour 23,80 € / jour suivant
Rue barrée à la circulation des autres usagers pour raisons diverses	465,90 €/jour 264,70 €/demi-journée

Pour la location boutique éphémère	
INTITULÉS	TARIFS
Mise à disposition de la boutique éphémère	317,70 €/semaine
Mise à disposition de la boutique éphémère lors des vacances scolaires et/ou aux associations à but non lucratif	158,80 €/semaine
Occupation de la pièce d'habitation au 1 <sup>er</sup> étage (15 jours)	317,70 €

•**Tarifs de location de matériel**

Un barnum	20€/jour 40€ le week-end
Une table	4€/jour 8€ le Week-end
1 chaise	1€ /jour 2€ le Week-end
Caution pour le prêt de matériel	100€

•**Tarifs fêtes et animations**

Les tarifs relevant des droits d'occupation du domaine public, pour les exploitants de buvette, de commerce ambulants et de food truck dans le cadre des événements organisés par la ville sur l'année 2023 sont fixés comme suit :

Catégorie	Tarif
Parvis de l'Hôtel de ville <i>(redevance journalière, par structure d'exploitation)</i>	52,90 €
Parc de la Villa Daguerre <i>(redevance journalière, par structure d'exploitation)</i>	52,90 €
Square de Lattre de Tassigny <i>(redevance journalière, par structure d'exploitation)</i>	105,90 €
Parvis de l'Hôtel de ville pour le marché de Noël <i>(redevance journalière, par structure d'exploitation - hors location de chalets)</i>	105,90 €

Tarifs pour la location de chalets et pour les exposants dans le cadre du marché de Noël :

Catégorie	Tarif
Location d'un chalet en bois de 3 m x 2 m, incluant la fourniture de l'électricité et du chauffage – tarification non résident bryard	211,80 €
Location d'un chalet en bois de 3 m x 2 m, incluant la fourniture de l'électricité et du chauffage – tarification résident bryard	105,90 €
Cautionnement exigé, au regard de la mise à disposition du chalet et du matériel électrique (éclairage et chauffage inclus)	1 000 €
Forfait ménage, facturé dans le cadre où le chalet ne serait pas restitué dans un état normal de propreté (même état qu'à la réception)	100 €

Les tarifs de locations de salles sont les suivants :

Locations	Tarifs
<b>LOCATION DE LA SALLE DE L'HÔTEL DE VILLE, dans le cadre d'organisation d'événements festifs :</b>	
<b>Tarif Bryards et Associations conventionnées avec la ville</b>	
Forfait demi-journée (de 14 heures jusqu'au lendemain 6 heures du matin au maximum), avec mise à disposition du mobilier et de l'office cuisine	375,70 €
Forfait journée entière (de 9 heures jusqu'au lendemain 6 heures du matin au maximum), avec mise à disposition du mobilier et de l'office cuisine	659 €
<b>Tarif Non Bryards</b>	
Forfait demi-journée (de 14 heures jusqu'au lendemain 6 heures du matin au maximum), avec mise à disposition du mobilier et de l'office cuisine	776,10 €
Forfait journée entière (de 9 heures jusqu'au lendemain 6 heures du matin au maximum), avec mise à disposition du mobilier et de l'office cuisine	1 229,40€
<b>LOCATION DE LA SALLE DE L'HÔTEL DE VILLE pour l'organisation de réunions (hors manifestations festives) du lundi au jeudi :</b>	
Forfait demi-journée (de 14 heures jusqu'à 22 heures maximum) ou pour réunion de quelques heures, sans mise à disposition de l'office cuisine	142,90 €
Forfait journée entière (de 9 heures jusqu'à 22 heures maximum), sans mise à disposition de l'office cuisine	259,90 €
Cautionnement exigé, quelle que soit la formule et la durée de location	880 €
Forfait ménage, facturé dans le cadre où la salle ne serait pas restituée dans un état normal de propreté (même état qu'à la réception)	58 €
Facturation de la clef de la salle (badge électronique) en cas de perte	37 €
<b>SALLES "RENE DECROIX", "CHÂTEAU LORENZ", "REUNION PARC DES SPORTS", "LA GARENNE", dans le cadre d'organisation de réunions :</b>	
Forfait demi-journée ou pour réunion de quelques heures	142,90 €
Forfait journée entière (de 9 heures jusqu'à 22 heures maximum)	259,90 €

		<p>Les tarifs pour les exposants à la brocante du dimanche 24 septembre 2023 sont fixés comme suit :</p> <table border="1" data-bbox="561 293 1380 510"> <thead> <tr> <th>Catégorie</th> <th>Tarif</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Particulier bryard - le mètre linéaire</td> <td>13 €</td> </tr> <tr> <td>Commerçant bryard - le mètre linéaire</td> <td>13 €</td> </tr> <tr> <td>Association bryarde - le mètre linéaire</td> <td>13 €</td> </tr> <tr> <td>Particulier non bryard - le mètre linéaire</td> <td>19 €</td> </tr> <tr> <td>Commerçant (professionnel) non bryard - le mètre linéaire</td> <td>19 €</td> </tr> <tr> <td>Association non bryarde - le mètre linéaire</td> <td>19 €</td> </tr> </tbody> </table> <p><b>PRECISIONS POUR LA LOCATION DE SALLES</b></p> <p>Les associations conventionnées avec la ville sont exonérées du versement de la redevance relative aux locations de salles dans l'exercice habituel de leurs activités statutaires. Cette exonération peut également être accordée dans le cadre de la mise à disposition de la salle de l'Hôtel de Ville, essentiellement en semaine (du lundi matin au jeudi soir au plus tard), à raison de deux gratuites maximales par année scolaire.</p> <p>Les partis, les candidats ou listes dans le cadre d'élections politiques sont exonérés du versement de la redevance relative aux locations de salles dans l'exercice habituel de leurs activités, à raison de deux gratuites maximales par élection ou referendum, et ce, en fonction des disponibilités. La mise à disposition de salle de l'Hôtel de Ville se fera uniquement en semaine (du lundi matin au jeudi soir au plus tard).</p> <p><b>PRECISIONS POUR LES EQUIPEMENTS SPORTIFS</b></p> <p>Les associations bryardes conventionnées avec la ville sont exonérées du versement de la redevance relative aux locations d'équipements sportifs.</p>	Catégorie	Tarif	Particulier bryard - le mètre linéaire	13 €	Commerçant bryard - le mètre linéaire	13 €	Association bryarde - le mètre linéaire	13 €	Particulier non bryard - le mètre linéaire	19 €	Commerçant (professionnel) non bryard - le mètre linéaire	19 €	Association non bryarde - le mètre linéaire	19 €							
Catégorie	Tarif																						
Particulier bryard - le mètre linéaire	13 €																						
Commerçant bryard - le mètre linéaire	13 €																						
Association bryarde - le mètre linéaire	13 €																						
Particulier non bryard - le mètre linéaire	19 €																						
Commerçant (professionnel) non bryard - le mètre linéaire	19 €																						
Association non bryarde - le mètre linéaire	19 €																						
2023DEC0144	31.07.2023	<p>Les tarifs de location du théâtre sont fixés comme suit à compter du 1er janvier 2023 :</p> <p>- Tarifs de location du Théâtre</p> <table border="1" data-bbox="555 1368 1380 1928"> <thead> <tr> <th>Locations</th> <th>TARIFS DE LOCATION DU THEATRE, dans le cadre d'organisation de réunions, conférences, débats (sauf pour les spectacles des associations culturelles bryardes...), la semaine du lundi au jeudi :</th> <th>TARIFS DE LOCATION DU THEATRE, dans le cadre d'organisation de réunions, conférences, débats (sauf pour les spectacles des associations culturelles bryardes...), le week-end du vendredi au dimanche :</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3" style="text-align: center;"><b>TARIFS BRYARDS</b></td> </tr> <tr> <td colspan="3" style="text-align: center;">Associations culturelles bryardes conventionnées avec la ville</td> </tr> <tr> <td>Forfait demi-journée (de 5 heures au maximum)</td> <td>741,30 €</td> <td>1 482,60 €</td> </tr> <tr> <td>Forfait journée entière (de 10 heures maximum)</td> <td>1 588,50 €</td> <td>2 647,50 €</td> </tr> <tr> <td colspan="3" style="text-align: center;">Particuliers, personnes morales, sociétés bryardes, etc...</td> </tr> <tr> <td>Forfait demi-journée (de 3 heures au maximum)</td> <td>317,70 €</td> <td>741,30 €</td> </tr> </tbody> </table>	Locations	TARIFS DE LOCATION DU THEATRE, dans le cadre d'organisation de réunions, conférences, débats (sauf pour les spectacles des associations culturelles bryardes...), la semaine du lundi au jeudi :	TARIFS DE LOCATION DU THEATRE, dans le cadre d'organisation de réunions, conférences, débats (sauf pour les spectacles des associations culturelles bryardes...), le week-end du vendredi au dimanche :	<b>TARIFS BRYARDS</b>			Associations culturelles bryardes conventionnées avec la ville			Forfait demi-journée (de 5 heures au maximum)	741,30 €	1 482,60 €	Forfait journée entière (de 10 heures maximum)	1 588,50 €	2 647,50 €	Particuliers, personnes morales, sociétés bryardes, etc...			Forfait demi-journée (de 3 heures au maximum)	317,70 €	741,30 €
Locations	TARIFS DE LOCATION DU THEATRE, dans le cadre d'organisation de réunions, conférences, débats (sauf pour les spectacles des associations culturelles bryardes...), la semaine du lundi au jeudi :	TARIFS DE LOCATION DU THEATRE, dans le cadre d'organisation de réunions, conférences, débats (sauf pour les spectacles des associations culturelles bryardes...), le week-end du vendredi au dimanche :																					
<b>TARIFS BRYARDS</b>																							
Associations culturelles bryardes conventionnées avec la ville																							
Forfait demi-journée (de 5 heures au maximum)	741,30 €	1 482,60 €																					
Forfait journée entière (de 10 heures maximum)	1 588,50 €	2 647,50 €																					
Particuliers, personnes morales, sociétés bryardes, etc...																							
Forfait demi-journée (de 3 heures au maximum)	317,70 €	741,30 €																					

Forfait demi-journée (de 5 heures au maximum)	741,30 €	1 482,60 €
Forfait journée entière (de 10 heures maximum)	1 588,50 €	2 647,50 €

TARIFS NON BRYARDS		
Associations, particuliers, personnes morales, sociétés, etc...		
Forfait demi-journée (de 3 heures au maximum)	423,60 €	847,20 €
Forfait demi-journée (de 5 heures au maximum)	1 059,00 €	1 906,20 €
Forfait journée entière (de 10 heures maximum)	2 012,10 €	3 177,00 €
<b>Cautionnement exigé, quelle que soit la formule et la durée de location</b>	2 118,00 €	2 118,00 €
<b>Forfait ménage, facturé dans le cadre où la salle ne serait pas restituée dans un état normal de propreté (même état qu'à la réception)</b>	211,80 €	211,80 €

### PRÉCISIONS POUR LA LOCATION DU THEATRE

Les associations culturelles bryardes conventionnées avec la ville sont exonérées du versement de la redevance dans la limite d'une représentation et d'une répétition en amont ou la veille par année scolaire (du 1er septembre au 31 août). Il est précisé que ces tarifs sont calculés forfaitairement.

Le tarif forfaitaire comprend :

- La mise à disposition du personnel minimum obligatoire : 1 technicien
- Les fluides : chauffage, eau, électricité, gaz, télécommunication...
- Les coûts de nettoyage
- L'usure des consommables

Le tarif ne comprend pas :

- La mise à disposition d'un SSIAP qui reste à la charge de l'emprunteur
- La mise à disposition du bar
- Les frais techniques complémentaires (techniciens intermittents)
- Les locations de matériel complémentaire
- Le personnel technique complémentaire

Le bénéficiaire de la mise à disposition sera tenu de produire préalablement à la location une attestation d'assurance couvrant les risques locatifs.

Le théâtre de Bry-sur-Marne, Etablissement Recevant du Public (ERP) de type L de 4<sup>ème</sup> catégorie, assujettit au règlement de sécurité du 25 juin 1980 modifié d'une capacité totale de 245 personnes, comprend 208 places assises.

La location du théâtre ne sera possible que si la programmation culturelle le permet et si la commune dispose d'un technicien régisseur pour l'évènement.

		<p>A compter de la saison culturelle 2023-2024 les tarifs pour les représentations théâtrales et les spectacles au théâtre sont fixés comme suit :</p> <p>- Représentations théâtrales, spectacles au Théâtre :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Spectacles</th> <th>Tarif Bryard</th> <th>Tarif réduit Bryard (- 25 ans, + 65 ans, demandeurs d'emploi)</th> <th>- de 18 ans Bryard</th> <th>Hors Bry</th> <th>Strapontins</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>CATEGORIE A</td> <td>35 €</td> <td>31 €</td> <td>20 €</td> <td>38 €</td> <td>25 €</td> </tr> <tr> <td>CATEGORIE B</td> <td>30 €</td> <td>26 €</td> <td>15 €</td> <td>33 €</td> <td>20 €</td> </tr> <tr> <td>CATEGORIE C</td> <td>25 €</td> <td>21 €</td> <td>10 €</td> <td>28 €</td> <td>15 €</td> </tr> <tr> <td colspan="6" style="text-align: center;">Soirée exceptionnelle (Tarif unique) 50 €</td> </tr> </tbody> </table> <p>- Concerts au Théâtre :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Spectacles</th> <th>Tarif Bryard</th> <th>Tarif réduit Bryard (- 25 ans, + 65 ans, demandeurs d'emploi)</th> <th>- de 18 ans Bryard</th> <th>Hors Bry</th> <th>Strapontins</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>CATEGORIE A</td> <td>26 €</td> <td>22 €</td> <td>15 €</td> <td>30 €</td> <td>20 €</td> </tr> </tbody> </table> <p>- Spectacle Jeune Public :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Adultes</th> <th>- de 18 ans</th> <th>Strapontins</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>10 €</td> <td>10 €</td> <td>8 €</td> </tr> </tbody> </table> <p>A compter de la saison culturelle 2023-2024, les tarifs des projections cinématographiques au théâtre sont fixés comme suit :</p> <p>- Cinéma :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Adultes</th> <th>- de 18 ans</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>6 €</td> <td>4 €</td> </tr> </tbody> </table>	Spectacles	Tarif Bryard	Tarif réduit Bryard (- 25 ans, + 65 ans, demandeurs d'emploi)	- de 18 ans Bryard	Hors Bry	Strapontins	CATEGORIE A	35 €	31 €	20 €	38 €	25 €	CATEGORIE B	30 €	26 €	15 €	33 €	20 €	CATEGORIE C	25 €	21 €	10 €	28 €	15 €	Soirée exceptionnelle (Tarif unique) 50 €						Spectacles	Tarif Bryard	Tarif réduit Bryard (- 25 ans, + 65 ans, demandeurs d'emploi)	- de 18 ans Bryard	Hors Bry	Strapontins	CATEGORIE A	26 €	22 €	15 €	30 €	20 €	Adultes	- de 18 ans	Strapontins	10 €	10 €	8 €	Adultes	- de 18 ans	6 €	4 €
Spectacles	Tarif Bryard	Tarif réduit Bryard (- 25 ans, + 65 ans, demandeurs d'emploi)	- de 18 ans Bryard	Hors Bry	Strapontins																																																	
CATEGORIE A	35 €	31 €	20 €	38 €	25 €																																																	
CATEGORIE B	30 €	26 €	15 €	33 €	20 €																																																	
CATEGORIE C	25 €	21 €	10 €	28 €	15 €																																																	
Soirée exceptionnelle (Tarif unique) 50 €																																																						
Spectacles	Tarif Bryard	Tarif réduit Bryard (- 25 ans, + 65 ans, demandeurs d'emploi)	- de 18 ans Bryard	Hors Bry	Strapontins																																																	
CATEGORIE A	26 €	22 €	15 €	30 €	20 €																																																	
Adultes	- de 18 ans	Strapontins																																																				
10 €	10 €	8 €																																																				
Adultes	- de 18 ans																																																					
6 €	4 €																																																					
2023DEC0145	09.08.2023	Convention d'occupation précaire avec la société PATHE PRODEXE pour la mise à disposition d'un local de 340 m2 environ situé dans l'ensemble immobilier sis, 9, avenue des Frères Lumière à Bry-sur-Marne, propriété de la commune, à compter du 10 août 2023 et jusqu'au 31 mai 2024, moyennant le versement d'un loyer mensuel de 1.500 €.																																																				
2023DEC0146	14.08.2023	Bail d'habitation à caractère exceptionnel, temporaire, précaire et révoquant pour la location du logement sis 4 rue du 136ème de Ligne à Bry-sur-Marne pour une durée d'un an avec Monsieur Jean JACOLOT à compter du 13 septembre 2023, moyennant le versement d'un loyer mensuel de 248 €, auquel il convient d'ajouter la somme mensuelle de 55 € pour les charges locatives.																																																				

2023DEC0147	16.08.2023	<p>Les tarifs rattachés aux activités de la jeunesse et du sport pour l'année scolaire 2023-2024 sont fixés à compter du 1er septembre 2023 comme suit :</p> <p><b>JEUNESSE :</b></p> <p><u>Tarifs d'inscriptions à l'Espace Co :</u></p> <table border="1" data-bbox="563 418 1388 642"> <tr> <td></td> <td>Jeunes bryards et non bryards scolarisés à Bry</td> </tr> <tr> <td>Adhésion pour l'année entière (1)</td> <td>29,60 €</td> </tr> <tr> <td>Adhésion pour chacune des vacances scolaires en cours d'année (automne, fin d'année, hiver et printemps)</td> <td>5,90 €</td> </tr> <tr> <td>Adhésion pour les vacances d'été</td> <td>17,80 €</td> </tr> </table> <p>(1) valable du jour de la rentrée scolaire à la fin des vacances d'été de l'année suivante</p> <p><b>SPORT:</b></p> <p><u>Tarifs d'inscriptions aux vacances sportives :</u></p> <table border="1" data-bbox="563 824 1388 1099"> <thead> <tr> <th>Vacances sportives 2023-2024</th> <th>Enfants Bryards scolarisés en école maternelle</th> <th>Enfants Bryards scolarisés en école élémentaire</th> <th>Enfants non Bryards scolarisés en école maternelle</th> <th>Enfants non Bryards scolarisés en école élémentaire</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Tarifs forfaits à la semaine avec respect des délais d'inscription</td> <td>8,40 €</td> <td>16,60 €</td> <td>12,70 €</td> <td>25,30 €</td> </tr> <tr> <td>Tarifs forfaits à la semaine hors des délais d'inscription</td> <td>16,60 €</td> <td>33,30 €</td> <td>25,30 €</td> <td>50,20 €</td> </tr> </tbody> </table>		Jeunes bryards et non bryards scolarisés à Bry	Adhésion pour l'année entière (1)	29,60 €	Adhésion pour chacune des vacances scolaires en cours d'année (automne, fin d'année, hiver et printemps)	5,90 €	Adhésion pour les vacances d'été	17,80 €	Vacances sportives 2023-2024	Enfants Bryards scolarisés en école maternelle	Enfants Bryards scolarisés en école élémentaire	Enfants non Bryards scolarisés en école maternelle	Enfants non Bryards scolarisés en école élémentaire	Tarifs forfaits à la semaine avec respect des délais d'inscription	8,40 €	16,60 €	12,70 €	25,30 €	Tarifs forfaits à la semaine hors des délais d'inscription	16,60 €	33,30 €	25,30 €	50,20 €
	Jeunes bryards et non bryards scolarisés à Bry																								
Adhésion pour l'année entière (1)	29,60 €																								
Adhésion pour chacune des vacances scolaires en cours d'année (automne, fin d'année, hiver et printemps)	5,90 €																								
Adhésion pour les vacances d'été	17,80 €																								
Vacances sportives 2023-2024	Enfants Bryards scolarisés en école maternelle	Enfants Bryards scolarisés en école élémentaire	Enfants non Bryards scolarisés en école maternelle	Enfants non Bryards scolarisés en école élémentaire																					
Tarifs forfaits à la semaine avec respect des délais d'inscription	8,40 €	16,60 €	12,70 €	25,30 €																					
Tarifs forfaits à la semaine hors des délais d'inscription	16,60 €	33,30 €	25,30 €	50,20 €																					
2023DEC0148	Annulée																								
2023DEC0149	22.08.2023	<p>Contrat de prestation artistique avec la société de production MARILU PRODUCTION sise, 5, rue Nicolas Appert – 75011 PARIS, pour 1 spectacle « Au Scalpel », pour un montant total de 10 000 € Hors Taxe (soit 10550 € TTC dix mille cinq cent cinquante euros). La représentation aura lieu au théâtre de Bry-sur-Marne, Rue Paul Barilliet, 94360 Bry-sur-Marne, le vendredi 06 octobre 2023 à 20h30.</p>																							
2023DEC0150	22.08.2023	<p>Contrat de prestation artistique avec la société de production MARILU PRODUCTION sise, 5, rue Nicolas Appert – 75011 PARIS, un pour 1 spectacle « La Grande Musique », pour un montant total de 8500 € Hors Taxe (soit 8967,50 € TTC huit mille neuf-cent-soixante-sept euros et cinquante centimes). La représentation aura lieu au théâtre de Bry-sur-Marne, Rue Paul Barilliet, 94360 Bry-sur-Marne, le samedi 18 novembre 2023 à 20h30.</p>																							
2023DEC0151	30.08.2023	<p>Contrat de prestation avec l'association Q-MIX domiciliée au 107 Boulevard de Sébastopol à PARIS (75002), dans le cadre du goûter des Séniors du vendredi 8 septembre 2023. Ce contrat comprend l'intervention de 2 artistes/danseurs et 1 DJ, la mise en place d'une régie son et d'une régie lumière, moyennant le paiement de la somme de 1100 euros T.T.C.</p> <p>La prestation se déroulera le vendredi 8 septembre 2023 de 15h à 18h, au sein du salon Anne Robert-Cambresy de l'hôtel Malestroit (94360).</p>																							

2023DEC0152	30.08.2023	<p>Contrat de prestation de service avec la société PRAETORIAN TRAJAN sise 31- 33 rue des Clotais – Parc des activités des Maisons des Rouges - 94360 BRY-SUR-MARNE, pour le recrutement d'un agent de sécurité incendie et d'assistance à personnes (SSIAP 1).</p> <p>Ces prestations seront d'un montant total de 1489,80 € HT (soit 1787,76 € TTC), sur la base d'un forfait de 6h par prestation, couvrant la période du 16 septembre 2023 au 23 décembre 2023 inclus.</p> <p>Les prestations de service auront lieu au théâtre de Bry-sur-Marne, Rue Paul Barilliet, 94360 Bry-sur-Marne, les jours suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Samedi 16 septembre 2023 de 18h30 à 00h30</li> <li>• Vendredi 22 septembre 2023 de 18h30 à 00h30</li> <li>• Vendredi 06 octobre 2023 de 18h30 à 00h30</li> <li>• Dimanche 08 octobre 2023 de 13h à 19h</li> <li>• Samedi 18 novembre 2023 de 18h30 à 00h30</li> <li>• Lundi 27 novembre 2023 de 10h à 16h</li> <li>• Mardi 28 novembre 2023 de 10h à 16h</li> <li>• Samedi 02 décembre 2023 de 18h30 à 00h30</li> <li>• Samedi 16 décembre 2023 de 18h30 à 00h30</li> </ul> <p>Samedi 23 décembre 2023 de 18h30 à 00h30</p>
2023DEC0153	Annulée	
2023DEC0154	06.09.2023	<p>Contrat de prestation de service avec la société « Rolia sécurité », sise 87 route de Grigny 91130 Ris-ORANGIS, ayant pour objet la mise en place d'un maître-chien pour assurer la surveillance du matériel installé sur le parvis de la mairie dans le cadre du forum des associations.</p> <p>Cette prestation a eu lieu du vendredi 8 septembre 2023 à 19h00 jusqu'au samedi 9 septembre 2023 à 8h00 moyennant le paiement de 305.50 € HT.</p>
2023DEC0155	06.09.2023	<p>Contrat de prestation artistique avec l'association « ART METISSE », domiciliée : 22, rue du couvent, 77200 Torcy, représentée par : Madame Vanina FILIPPI, relatif à l'animation d'ateliers de danse contemporaine, le mercredi de 14h30 à 19h, et de cours d'assouplissement le vendredi de 9h15 à 11h45, du 11 septembre 2023 au 30 juin 2024, hors vacances scolaires et jours fériés.</p> <p>Cette prestation donnera lieu au paiement par la Commune du montant de 50 € TTC de l'heure d'intervention, soit un montant total prévisionnel de 11 565 € TTC (onze mille cinq cent soixante-cinq euros), spectacles et réunions inclus, sous réserve d'ajustement du nombre de séances mensuelles, pour l'ensemble de la période.</p>
2023DEC0156	06.09.2023	<p>Contrat de prestation artistique avec la société de production DH MANAGEMENT sise, 35 rue Eugène Desteuque – 51100 REIMS un contrat de prestation artistique pour 1 spectacle « Aurélien Vivos », pour un montant total de 6500 € Hors Taxe (soit 6857,50 € TTC six mille huit-cent-cinquante-sept euros et cinquante centimes).</p> <p>La représentation aura lieu au théâtre de Bry-sur-Marne, Rue Paul Barilliet, 94360 Bry-sur-Marne, le samedi 02 décembre 2023 à 20h30.</p>

2023DEC0157	06.09.2023	<p>Contrat de prestation de service avec l'association « Secouristes Français Croix Blanche 94 Nord Val-de-Marne », sise 94 rue Alexandre Fourny – 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE, ayant pour objet la mise en place d'un dispositif de secours dans le cadre de la brocante.</p> <p>Cette prestation aura lieu le dimanche 24 septembre 2023 moyennant le paiement de 700 € HT (non assujetti à la TVA).</p>
2023DEC0158	06.09.2023	<p>Contrat d'étude de faisabilité pour un montant total de 2340€ TTC un concernant le conditionnement des repas pour la restauration petite enfance avec la société Européenne de Promotion (EPSA) sise 65 rue d'Anjou – 75008 PARIS.</p>

**DELIBERATION**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré, et par 31 voix pour

Donne acte à Monsieur le Maire de la présentation des décisions du Maire ci-dessus.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire.

Publiée le : 29 septembre 2023

Secrétaire de séance  
Jean-Antoine GALLEGO



Pour copie conforme,  
Le Registre dûment signé,  
Charles ASLANGUL,

Maire de Bry-Sur-Marne

